Saint-Just-la-Pendue

Bulletin Municipal – Décembre 2009

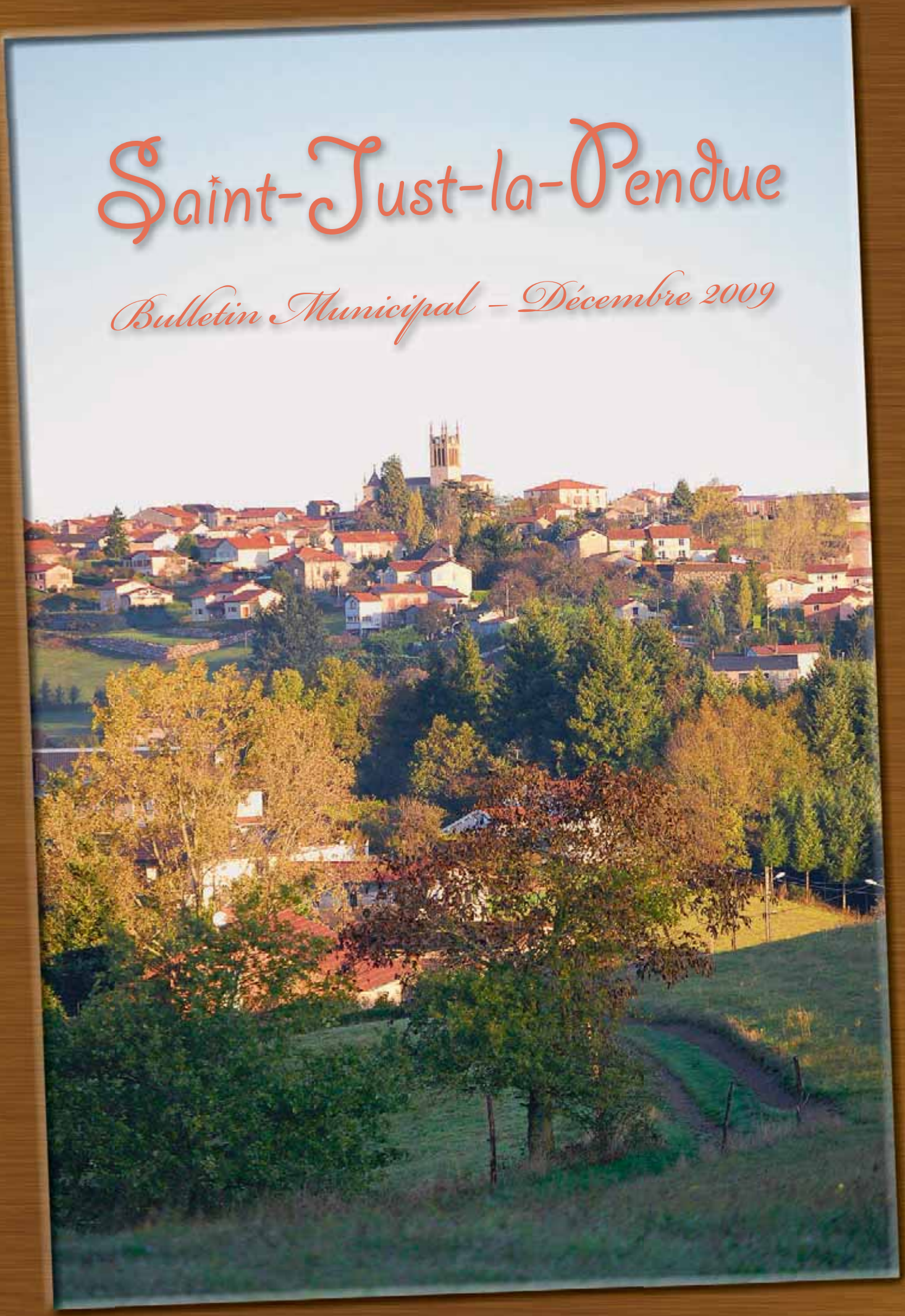

Le mot du Maire

Novembre, particulièrement clément cette année, avec ses journées ensoleillées, nous avait fait oublier que l'hiver était à nos portes. Et pourtant, Noël arrive, accompagné, comme c'est l'usage, du nouveau millésime du bulletin d'informations municipales.

Dans notre commune, l'évènement majeur a été sans aucun doute l'inauguration et la mise en fonction du nouveau groupe scolaire municipal. Fonctionnel, agréable, il a été qualifié d'exemplaire par les personnalités présentes lors de la cérémonie officielle du 4 juillet. Avec l'installation de « l'école numérique rurale », les écoliers feront la découverte et l'apprentissage des technologies nouvelles et, aujourd'hui, tous les éléments matériels sont réunis pour favoriser la réussite de nos élèves Sanjustois.

Actuellement, l'équipe municipale est tournée vers le dernier volet du projet « petite enfance ». Le groupe scolaire étant terminé, la collaboration étroite de la municipalité avec l'association « Les Enchanteurs » a permis de mettre aussitôt en service la garderie périscolaire qui fonctionne depuis la rentrée dans les anciens locaux de la BCD et qui accueille les enfants des deux écoles pour toutes les familles qui le souhaitent.

La dernière réalisation sera la crèche, le projet avance et, sauf imprévu, l'équipe municipale fera en sorte de le mener à bien pour la fin d'année 2010. Cette crèche fonctionnera en partenariat avec la toute nouvelle association « Les P'tits Milous ».

Nous avons bien sûr d'autres projets mais ils seront évidemment dépendants des mesures prises pour le remplacement de la taxe professionnelle qui représente à ce jour 57 % des ressources fiscales de St-Just. Cette réforme était nécessaire, cette taxe injuste défavorisait les entreprises qui investissaient beaucoup par rapport à celles qui choisissaient la facilité en délocalisant ou en important. Néanmoins, les compensations promises par l'Etat sont pour l'instant aléatoires et non clarifiées. Ces incertitudes nous laissent présager, pour les collectivités, une perte d'autonomie financière et une récession dans les prochaines années.

Notre second souci est la réforme des collectivités locales qui menace gravement l'avenir et l'indépendance des communes rurales. La commune doit rester la cellule de base de la démocratie, l'échelon de proximité favorisant efficacité, réactivité et service aux populations rurales. Je suis opposé à toutes dispositions technocratiques et centralisatrices qui sont de nature à affaiblir la commune et je ne suis favorable qu'à une intercommunalité de coopération qui doit rester uniquement un outil permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul. Pour être plus précis, l'intercommunalité ne doit en aucun cas devenir sournoisement l'antichambre de la disparition des communes, entraînant l'augmentation des charges de fonctionnement, des dépenses et par conséquent des impôts car chacun le comprend, plus une structure est importante, moins elle est maîtrisée dans son fonctionnement et dans ses dépenses.

Les répercussions de la crise économique nationale et internationale, ajoutées aux bouleversements qui se préparent dans les collectivités, nécessiteront de notre part une grande rigueur quant à la gestion budgétaire.

Toutefois, dans l'adversité, nous conserverons notre dynamisme et notre énergie et nous resterons particulièrement vigilants afin de faire les choix qui nous paraissent les meilleurs pour St-Just et ses habitants.

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle, que 2010 vous apporte santé, joie et bonheur, paix et l'amitié dans notre village !

Votre Maire, Guy FABRE

1999 : cette année-là...

De nombreux phénomènes climatiques ont tragiquement marqué l'année 1999 en faisant d'innombrables victimes : pluies torrentielles et avalanches de boue au Venezuela, cyclone en Inde, tornades aux Etats-Unis, tremblement de terre en Turquie.

La France n'est pas épargnée en subissant le passage d'une tempête les 27 et 28 décembre ; quelques arbres déracinés, un abribus détruit, des toitures endommagées ont témoigné à St-Just de la violence du phénomène.

Le naufrage de l'Erika le 12 décembre constituera une catastrophe écologique gigantesque, 10 000 tonnes de pétrole souillant 400 kilomètres de côtes françaises.

1999 verra la dernière éclipse totale du siècle et le début de la période de transition des monnaies nationales à l'€uro.

La population mondiale atteint les 6 milliards d'habitants, dont 1 432 Sanjustois recensés cette année-là. Le film Astérix et Obélix cartonne au cinéma, Jacques Villeret reçoit le césar du meilleur acteur pour son rôle dans le film *Le dîner de cons* et, évènement considérable, la France se classe 2e au championnat du monde de... pêche à la mouche !

Les élections au parlement européen sont surtout marquées par un fort taux d'abstention, ce qui n'a guère changé depuis.

A St-Just, 1999 verra notamment la réalisation des travaux d'aménagement du haut de la rue du Commerce et de la place de l'Eglise. La chapelle de Liesse est restaurée, tout comme plusieurs objets religieux. La friche Monard rue des Ecoles est transformée en dépôt technique communal et le conseil municipal réaménage une partie de la dette communale pour profiter de la baisse des taux d'intérêt. Les ordinateurs utilisés par les 98 élèves de l'école publique sont remplacés par du matériel neuf.

C'était en 1999, la dernière année du millénaire.

Lorsque tout va bien l'optimisme est un luxe, lorsque tout va mal l'optimisme est une nécessité. Bertrand de Jouvenel

Commission des finances

Dans le cadre du plan de relance et pour soutenir l'économie, le gouvernement a proposé aux collectivités territoriales de leur faire bénéficier d'un versement anticipé (année suivant la réalisation des travaux au lieu d'un décalage de 2 ans) du Fonds de Compensation de la TVA si elles s'engageaient à investir au moins un €uro de plus que la moyenne des investissements réalisés durant la période 2004 à 2007.

Le conseil municipal a adhéré à cette mesure qui deviendra pérenne.

NOS IMPÔTS LOCAUX

	2008			2009		
Taxe	**Base**	**Taux**	**Produit**	**Base**	**Taux**	**Produit**
Habitation	1 214 000	7,35	89 229	1 309 000	7,75	101 448
Foncier bâti	1 154 000	12,32	142 173	1 197 000	12,82	153 455
Foncier non bâti	60 800	31,89	19 389	63 500	31,89	20 250
Professionnelle	3 809 000	8,98	342 048	3 773 000	9,48	357 680
TOTAL			**592 839**			**632 833**

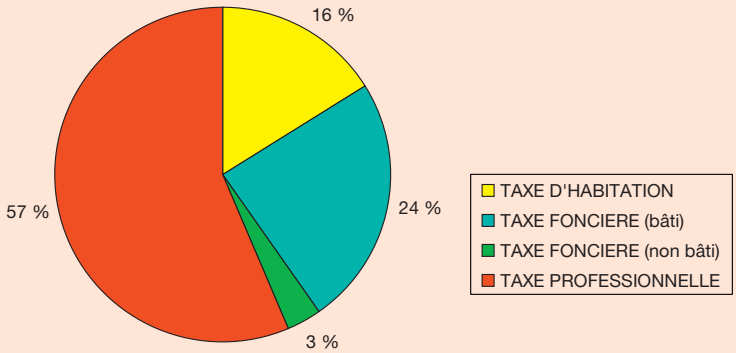

LA DETTE DE LA COMMUNE

– au 1er janvier 2009	:	1 729 329
– prêt investissements 2009	:	0
Total	**:**	**1 729 329**
– capital remboursé en 2009	:	142 899
– dette au 31/12/09	:	1 586 430
Annuité payée en 2009		
– charge d'intérêts	:	78 399
– remboursement du capital	:	142 899
Total	**:**	**221 298**
– intérêts ligne trésorerie	:	15 545

BUDGET 2009 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		**RECETTES**	
– Charges à caractère général	254 569	– Remboursement personnel	1 350
– Charges de personnel	282 780	– Produits des services	37 150
– Charges gestion courante	124 400	– Impôts et taxes	634 750
– Charges financières	93 944	– Dotations/participations	301 605
– Virement section d'investissement	266 000	– Produits gestion courante	45 050
		– Produits exceptionnels	1 788
Total	**1 021 693**	**Total**	**1 021 693**

BUDGET 2009 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
– Solde 2008 reporté	446 417
– Capital des prêts	143 000
– Crèche	10 000
– Groupe scolaire	185 340
– Voirie	123 578
– Carrefour groupe scolaire	203 500
– Reste à réaliser 2008	412 528
– Opérations d'ordre	47 758
– Bâtiments	4 405
– Achat local ex-DDE	– 414
– Achat épareuse	15 369
Total	**1 591 481**

RECETTES	
– Virement du fonctionnement	266 000
– Excédent 2008	255 539
– FC. TVA	331 000
– Produit de cession	27 500
– Subventions	101 611
– Reste à réaliser 2008	639 963
– Opérations d'ordre	47 758
– Prêt	– 77 890
Total	**1 591 481**

En 2009, les taux votés par les 16 communes du canton s'établissent :

- entre 3,92 % et 10,53 % pour la taxe d'habitation,
- entre 6,53 % et 20,45 % pour la taxe foncier bâti,
- entre 19,05 % et 38,90 % pour la taxe foncier non bâti,
- entre 8,15 % et 14,98 % pour la taxe professionnelle.

La commune de St-Just pratiquant les taux les moins élevés des 4 plus grosses communes du canton.

Evolution de la Taxe Professionnelle depuis 1995

	Commune	Département	Région	Copler
1995	8.14	6.93	1.97	
1996	8.35	7.17	1.97	
1997	8.35	7.42	1.97	1.28
1998	8.45	7.68	1.97	1.31
1999	8.45	7.75	1.97	1.31
2000	8.45	7.75	1.97	1.31
2001	8.45	7.75	1.97	1.35
2002	8.45	8.10	1.97	1.49
2003	8.45	8.46	1.97	1.49
2004	8.89	8.46	1.97	1.49
2005	8.89	8.97	2.09	2.06
2006	8.89	9.51	2.25	2.06
2007	8.98	9.80	2.43	2.06
2008	8.98	9.95	2.49	2.06
2009	9.48	10.30	2.49	2.13
% d'augmentation	10.32	48.63	26.40	60.94

TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 1995

Années	TAXE D'HABITATION				Années	FONCIER BATI				Années	FONCIER NON BATI			
	Commune	Copler	Départ.	Région		Commune	Copler	Départ.	Région		Commune	Copler	Départ.	Région
1995	5.57 %	0.86 %	5.67 %	1.30 %	1995	9.50 %	1.56 %	7.33 %	1.68 %	1995	26.75 %	3.64 %	15.93 %	4.18 %
1996	6.20 %	0.86 %	5.87 %	1.30 %	1996	10.35 %	1.56 %	7.59 %	1.68 %	1996	28.95 %	3.64 %	16.49 %	4.18 %
1997	6.20 %	0.86 %	6.08 %	1.30 %	1997	10.35 %	1.56 %	7.86 %	1.68 %	1997	28.95 %	3.64 %	17.07 %	4.18 %
1998	6.49 %	0.88 %	6.29 %	1.30 %	1998	10.89 %	1.59 %	8.14 %	1.68 %	1998	29.95 %	3.71 %	17.67 %	4.18 %
1999	6.49 %	0.88 %	6.29 %	1.30 %	1999	10.89 %	1.59 %	8.14 %	1.68 %	1999	29.95 %	3.71 %	17.67 %	4.18 %
2000	6.49 %	0.88 %	6.35 %	1.30 %	2000	10.89 %	1.59 %	8.22 %	1.68 %	2000	29.95 %	3.71 %	17.85 %	4.18 %
2001	6.49 %	0.91 %	6.35 %		2001	10.89 %	1.64 %	8.22 %	1.68 %	2001	29.95 %	3.82 %	17.85 %	4.18 %
2002	6.69 %	1.00 %	6.64 %		2002	11.37 %	1.80 %	8.59 %	1.68 %	2002	30.69 %	4.20 %	18.65 %	4.18 %
2003	6.69 %	1.00 %	6.94 %		2003	11.37 %	1.80 %	8.98 %	1.68 %	2003	30.69 %	4.20 %	18.65 %	4.18 %
2004	6.96 %	1.00 %	6.94 %		2004	11.73 %	1.80 %	8.98 %	1.68 %	2004	30.96 %	4.20 %	19.49 %	4.18 %
2005	6.96 %	1.38 %	7.36 %		2005	11.73 %	2.49 %	9.52 %	1.78 %	2005	30.96 %	4.20 %	19.49 %	4.18 %
2006	7.10 %	1.38 %	8.03 %		2006	11.96 %	2.49 %	10.09 %	1.92 %	2006	30.96 %	5.81 %	21.90 %	4.77 %
2007	7.35 %	1.38 %	8.03 %		2007	12.32 %	2.49 %	10.39 %	2.07 %	2007	31.89 %	5.81 %	22.56 %	5.15 %
2008	7.35 %	1.38 %	8.15 %		2008	12.32 %	2.49 %	10.55 %	2.12 %	2008	31.89 %	5.81 %	22.90 %	5.28 %
2009	7.75 %	1.43 %	8.44 %		2009	12.82 %	2.58 %	10.92 %	2.12 %	2009	31.89 %	6.01 %	23.70 %	5.28 %
% d'augm.	39.13 %	66 %	48.85 %		% d'augm.	34.94 %	65.38 %	48.98 %	26.19 %	% d'augm.	19.21 %	65.11 %	48.77 %	26.31 %
Moyenne/an	2.79 %	4.42 %	3.26 %		Moy./an	2.33 %	4.36 %	3.26 %	1.74 %	Moy./an	1.40 %	4.34 %	3.25 %	1.75 %

Commission Voirie

Autant les interventions en terme de voirie sur l'exercice 2008 avaient été, pour des raisons budgétaires, quasi inexistantes, autant 2009 aura été un bon crû avec plus de 340 000 € de réalisations dans le cadre de 2 opérations :

❐ L'aménagement du carrefour rue des Ecoles / rue des Jardins

Confiés après consultation à l'entreprise SCREG, les travaux ont consisté à aménager la circulation près du groupe scolaire, à organiser le stationnement des véhicules et à créer une aire de retournement pour les véhicules lourds. Les réseaux humides, eau et assainissement, ont été repris dans la zone concernée par les travaux :

Bilan financier de l'opération :

• Travaux SCREG	203 273
• Honoraires maîtrise d'œuvre DDEA	12 145
• Frais consultation	361
Total dépenses TTC	**215 779**

Financement :

• Subvention Conseil Général de la Loire	16 577
• Subvention réserves parlementaires (Sénateur Michel Thiollière)	30 000
• Subvention amendes de police	8 750
• Dotation d'Equipement 2009	Globale 31 187
• Autofinancement	129 265
Total recettes TTC	**215 779**

❐ Voirie communale et rurale 2009

Les travaux lancés dans le cadre de ce programme ont concerné la réfection en enrobé dense des 1 910 mètres du chemin Biesse – La Valette et de la voie d'accès à la station du poste de relevage des Frères, ainsi que l'aménagement de 70 mètres de chemin dans le secteur du Poteau.

Goudronnage du chemin de Biesse.

Cette opération a été réalisée par l'entreprise Eurovia/Dala pour un montant de 115 171 € TTC.

Elle a bénéficié d'une subvention sollicitée en 2007 et 2008 auprès du Conseil Général de la Loire pour un montant global de 26 489 €.

La pose de bordures de trottoirs au droit des nouveaux appartements « Les Terrasses de l'Hôpital » rue Fernand Merlin et route de Néronde, entre la chapelle et le lotissement pour un montant global de 9 197 €, ont constitué les dernières interventions de l'année, en-dehors des actions d'entretien courant.

❐ Matériel

Après avoir choisi de continuer à assurer elle-même le taillage des haies plutôt que de confier cette tâche à une entreprise privée, la commune a acheté, dans cet objectif, une épareuse auprès de l'entreprise AGRI-ML pour un montant de 15 368,60 € TTC.

Essai de la nouvelle épareuse à la Villette.

Autorisation de clôtures

Toute implantation de clôtures (murets, clôtures agricoles, haies) en bordure du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation préalable à solliciter auprès de la mairie.

Zone 30

Pour assurer un maximum de sécurité, une zone 30 a été mise en place aux abords du groupe scolaire. Merci de respecter cette limitation de vitesse.

Par ailleurs, le régime de priorité s'applique au carrefour rue des Ecoles – rue des Jardins.

Stationnement

Les articles R. 417-9 et 10 du Code de la route définissent la notion de stationnement dangereux, gênant ou abusif.

Le stationnement des véhicules en haut de l'avenue des Seignes, aux abords de son intersection avec la rue des Ecoles, est non seulement dangereux pour la circulation des piétons, particulièrement des enfants, mais aussi gênant notamment pour la giration des cars, la sortie des véhicules des propriétés riveraines.

Merci aux automobilistes de bien vouloir respecter cette réglementation.

Stationnement rue du Commerce

Le stationnement rue du Commerce est limité à 2 heures consécutives. Devant les abus constatés, les élus s'interrogent sur la mise en place d'une zone bleue avec disques et contrôles...

Commission bâtiments communaux

❒ Groupe scolaire

Même si la réception des travaux de construction du groupe scolaire s'est officiellement déroulée le 19 décembre 2008, une foule de détails à régler a focalisé l'attention des élus pendant les huit premiers mois de l'année afin que tout soit prêt pour la rentrée des élèves le jeudi 3 septembre.

Le bilan financier

A) DEPENSES :

• Frais Notaire achat terrain	1 204
• Relevé topographique	1 568
• Etude géologique	1 930
• Frais d'appel d'offres	9 754
• Honoraires missions SPS et contrôle technique – SOCOTEC	12 985
• Honoraires maîtrise d'œuvre – Cabinet Fournel	172 736
• Conduite d'opération – DDEA	16 370
• Lot terrassements généraux – Richard TP	60 000
• Lot gros œuvre – O^2 Construction	426 385
• Lot charpente ossature bois – Sanglar-Lespinasse	248 151
• Lot couverture/zinguerie – Sanglar-Lespinasse	27 750
• Lot étanchéité – Etancoba	96 101
• Lot menuiseries extérieures alu – CPB	92 425
• Lot serrurerie/métallerie – Pontille	61 028
• Lot menuiseries intérieures/occultation – Menubois	86 246
• Lot cloisons/faux plafonds/isolation – Brescancin	114 569
• Lot carrelage faïence – Archimbaud	24 036
• Lot sols souples – Aubonnet	35 219
• Lot peintures intérieures/extérieures – Brescancin	48 684
• Lot plomberie/sanitaires – Desbenoit	63 203
• Lot électricité – Peillard	101 539
• Lot chauffage/VMC – Desbenoit	187 632
• Lot VRD – Appia	156 135
• Lot espaces verts – Nature & Paysage	75 996
• Branchement eau potable – SAUR	873
• Sol cour cantine	16 452
• Muret clôture	5 130
• Rideaux	6 061
• Mobilier scolaire/mobilier divers/agencement intérieur	41 622
• Téléphonie	2 047
• Equipement informatique	13 302
Total dépenses HT	2 207 133
Soit TTC	2 639 731
• Achat terrain	42 828
• Participation éclairage accès	6 156
TOTAL GENERAL DÉPENSES TTC	**2 688 715**

B) FINANCEMENT :

Subventions :

• Dotation Globale d'Equipement 2007	252 108
• Dotation Globale d'Equipement 2008	122 854
• Conseil Général de la Loire	565 020
• Conseil Général pour chaufferie bois	17 388
• Conseil Régional pour chaufferie bois	23 539
• ADEME pour chaufferie bois	7 448
• Enveloppe parlementaire pour mobilier (M. Bernard Fournier, Sénateur)	11 000
• Enveloppe cantonale pour mobilier (M. Michel Chartier, Conseiller Général)	4 000
• Etat pour équipement informatique	9 000
Total subventions	1 012 357
• Emprunt	800 000
• Autofinancement	876 358
TOTAL GENERAL RECETTES	**2 688 715**

Nota : au titre du Fonds de Compensation de la TVA, la Commune a « récupéré » 408 683 € sur cette opération.

❒ Maison des Frères

Cette propriété communale abrite 6 logements mis à disposition, après rénovation, depuis septembre 1982. La commune a procédé au changement des chéneaux, travaux réalisés par l'entreprise Jean-Luc Lamure, pour un montant de 4 404 € TTC.

❒ Salle polyvalente

Le basket à St-Just a revécu le temps d'un tournoi 3 x 3 organisé à l'occasion du Téléthon. La mise aux normes des panneaux de basket, confiée à la SARL JPS pour un montant de 2 075 € TTC, a constitué le préalable obligatoire permettant d'organiser cette manifestation.

❒ L'église

La sonnerie caractéristique des cloches appelée angélus, qui rythmait autrefois la vie des bourgs et des cités, restait muette depuis quelques temps à St-Just. La faute au moteur de volée de la cloche, hors d'usage, dont le remplacement a été commandé cette fin d'année à la société Bodet, pour un montant de 1 777 € TTC.

❒ Entretien autour du stade

Le stade du Crêt est toujours utilisé pour les entraînements du club de foot. Il devenait nécessaire d'engager des travaux forestiers afin, notamment, de préserver les filets entourant le terrain. Cette opération a été confiée à la SARL GBF par convention qui autorisait cette entreprise à commercialiser le bois abattu contre une somme de 450 € remise à la commune.

❒ Assainissement

Par délibération du 25 septembre 2009, le conseil municipal a fixé le tarif de la part communale de l'assainissement collectif pour l'exercice octobre 2009 / octobre 2010, à :

- 62 € HT pour la prime fixe (inchangé par rapport à l'année précédente),
- 0,85 % HT le m^3 (augmentation de 4,9 %).

En 2008 et 2009, 41 dossiers de demande de permis de construire ont été déposés dont 26 concernant la construction d'une maison individuelle, essentiellement au lotissement route de Néronde.

Raccordement aux réseaux : rappel

Le raccordement des habitations aux réseaux d'eaux usées et pluviales nécessite un contrôle de conformité effectué « tranchées ouvertes » (avant remblaiement).

Il est impératif que le pétitionnaire prenne contact avec la SAUR à St-Germain-Laval (☎04.77.65.40.33), gestionnaire du réseau, qui effectuera ce contrôle et délivrera un certificat de conformité.

Assainissement non collectif

Dans l'objectif de répondre à une demande et à un besoin des usagers, la Copler a élargi les compétences du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à la réalisation des vidanges, transport et traitement des boues issues de prétraitements et traitements des filières d'assainissement non collectif. Ce nouveau service sera proposé et non pas imposé aux usagers. Inscription obligatoire auprès de la Copler.

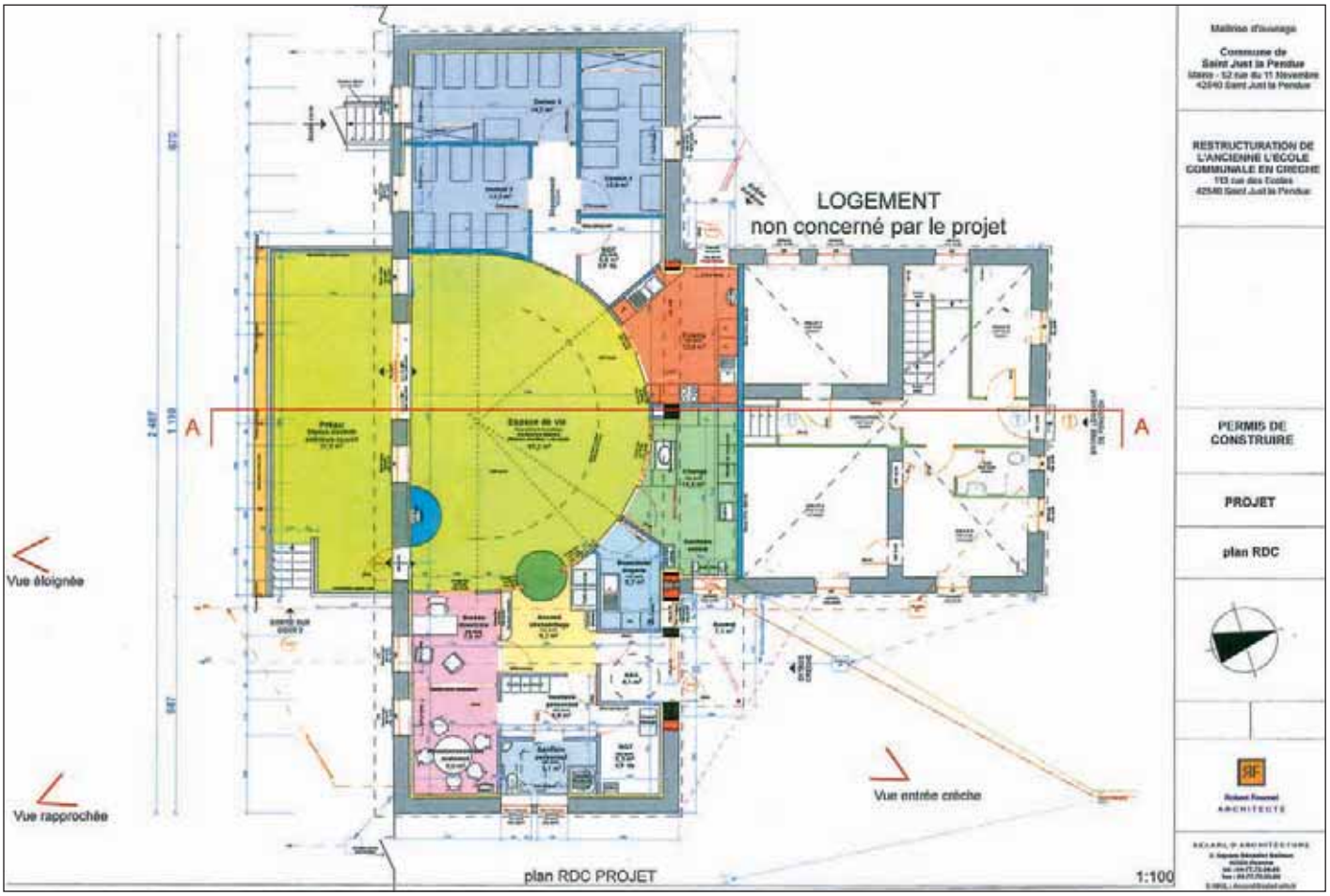

Plan de la future crèche.

Commission vie quotidienne et scolaire – Petite enfance

❐ Projet de crèche multi accueil

La commission, les services de la Protection Maternelle et Infantile, la Caisse d'Allocations Familiales ont travaillé sur le projet de création d'une crèche multi accueil, objectif principal de la mandature.

Cette structure, qui comportera 12 places, sera aménagée dans le bâtiment aujourd'hui désaffecté de l'école élémentaire 113 rue des Ecoles.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Fournel.

Il est encore trop tôt pour prévoir précisément la date de mise à disposition de cet équipement. La phase de réalisation, qui s'étalera sur 8 mois, ne pourra commencer qu'une fois connu le montant des aides financières d'ores et déjà sollicitées et après, d'une part, l'obtention du permis de construire déposé cette fin d'année et, d'autre part, l'appel d'offres réglementaire.

La gestion de la crèche multi accueil sera assurée par l'association « Les P'tits Milous », composée de bénévoles locaux, association enregistrée au mois de juillet dernier en Sous-Préfecture.

❐ Accueil périscolaire

La garderie, ou accueil périscolaire, ouverte aux élèves des écoles publique et privée locales, fonctionne depuis septembre 2009 dans les locaux de l'ex-BCD, 113 rue des Ecoles, mis à disposition de l'association Les Enchanteurs désormais gestionnaire de cette structure, ouverte pendant les périodes scolaires de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h.

Une convention de partenariat entre la commune et l'association règle les modalités techniques et financières de cette mise à disposition.

❐ Extension du centre de loisirs sans hébergement

Les communes de Neulise, Croizet et St-Just ont approuvé la convention de partenariat avec l'association Les Enchanteurs étendant, depuis septembre 2009, les activités traditionnelles du centre de loisirs pendant les vacances scolaires au mercredi de 7 h 30 à 18 h dans les locaux de l'ex-BCD rue des Ecoles.

❐ Restaurant scolaire

Après consultation de plusieurs prestataires potentiels, le conseil municipal a retenu l'offre de la maison Rozier pour la fourniture en liaison chaude des repas du restaurant scolaire dans le respect du cahier des charges approuvé en novembre 2008.

La maison Rozier établit les menus sous contrôle d'une diététicienne.

Deux services sont organisés chaque midi au restaurant scolaire qui accueille, en moyenne depuis la rentrée de septembre, 68 rationnaires encadrés par 4 adultes.

Les repas sont achetés 3,25 € l'un et revendus 2,80 € aux familles, la commune prenant en charge la différence.

❐ Départ en 6e

18 élèves des écoles publique et privée ont quitté le cycle primaire cette année pour entrer en classe de 6e dans les collèges de Régny, Amplepuis ou Roanne. L'occasion pour la municipalité de réunir enseignants et parents d'élèves autour d'un vin d'honneur pour fêter ce petit évènement et offrir un dictionnaire aux élèves à titre d'encouragement.

❐ Ecole numérique rurale

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a décidé l'équipement numérique de

5 000 écoles situées dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Le dossier de la commune a été retenu et l'école publique a été dotée cette fin d'année d'un portable enseignant et de 8 portables élèves, d'une imprimante, d'un tableau interactif pour un montant de 13 302,34 € HT subventionné à hauteur de 9 000 € par l'Etat.

❐ 200 élèves scolarisés à St-Just

169 élèves ont eu la primeur d'étrenner la toute nouvelle école publique ce 3 septembre 2009 et de découvrir un nouvel enseignant chargé des cours de la 7e classe ouverte par l'Académie à compter de cette rentrée scolaire.

L'école privée Notre Dame de Bel Air a accueilli 31 élèves.

Commission environnement et animation

Déterminer le montant annuel des subventions accordées aux associations locales constitue l'une des missions de la commission.

Cette aide publique contribue au fonctionnement des associations qui animent le village grâce au travail des bénévoles.

La commission souhaite, plutôt que de reconduire d'une manière un peu automatique le montant de son soutien financier, mener une réflexion sur un éventuel nouveau mode de répartition.

C'est dans cet objectif que les associations ont été interrogées cette année sur leur situation financière afin d'alimenter cette réflexion.

❐ Tableau des subventions 2009

- Donneurs de sang 84 €
- Ecole de musique harmonie 610 €
- Bureau du centre social 915 €
- Apprentissage instrument harmonie 77 € par élève
- Association football 81 920 €
- Tennis de table 230 €
- Tennis 260 €
- Gymnastique volontaire 77 €
- Comité de jumelage 250 €
- Bibliothèque centrale de prêt 60 €
- Espoir Santé Harmonie 160 €
- Comité des fêtes 810 €
- Harmonie 550 €
- Société de pêche 116 €
- Bibliothèque municipale 850 €
- Soleil d'automne 50 €
- Amicale des pompiers 1 055 €
- Goal football 300 €
- Association des conscrits 60 €
- Fournitures scolaires (par élève) *(écoles publique et privée)* 55 €
- Classe transplantée (par élève) 28,50 €

10 750 € ont été imputés au budget « fêtes et cérémonies », ce qui représente environ 1 % du budget annuel de fonctionnement.

La moitié de ce budget est consacrée d'une part à l'achat du feu d'artifice tiré à l'occasion de la fête patronale, d'autre part au repas annuel offert aux personnes de la commune âgées de 70 ans et plus.

Le solde est consacré aux frais d'organisation de différentes cérémonies, comme le départ à la retraite de Mme Michard cette année, l'inauguration du groupe scolaire le 4 juillet, la réception des représentants de la commune jumelée de Mertesdorf, ou le petit cadeau offert aux 32 mamans réunies à l'occasion de la fête des mères, tradition sympathique que la commission met un point d'honneur à organiser tous les 2 ans.

❐ Environnement

La commune s'efforce de préserver le cadre de vie des Sanjustois par un entretien régulier de la voirie, des espaces verts dont une partie est confiée à l'entreprise Gattet.

Le fleurissement d'été, auquel sont consacrés environ 2 600 €, apporte une touche de couleurs, même si les caractéristiques de la commune et un personnel limité en nombre ne permettent pas de développer cette action comme il serait souhaitable.

En 2009, l'espace vert situé au carrefour central a été réaménagé et des plantes vivaces sont venues garnir en fin d'année les massifs créés à l'occasion des travaux du carrefour rue des Ecoles / rue des Jardins.

Si ces interventions contribuent au maintien d'un environnement correct, il n'en n'est pas moins vrai que la propreté générale du village doit avant tout être l'affaire de tous : éviter de jeter papier ou autres déchets, respecter les points de tri sélectif, ne sortir les sacs d'ordures ménagères que le mercredi soir, veille de la collecte faite par les services de la Copler, sont des attitudes simples qui participent à la préservation de notre cadre de vie.

Marche à St-Just-la-Pendue organisée par l'Association Espoir-Santé-Harmonie

Association régie par la loi de 1901 créée par Gérard Desmurs en 1990

En 2001, la première marche organisée à St-Just-la-Pendue a commencé par une très belle histoire entre Dady Berthelon, M. Fabre et les Sanjustois.

Depuis, Espoir-Santé-Harmonie, grâce à la mobilisation de tous, bénévoles, particuliers, associations, remporte chaque année un succès sans précédent.

En 2009, 1 515 marcheurs ont sillonné les chemins de St-Just et des environs en appréciant le magnifique paysage.

Espoir-Santé-Harmonie, depuis sa création, a financé pour 720 000 € de matériel servant à soulager les malades atteints du cancer.

En 2009, Espoir-Santé-Harmonie a offert 2 pousse-seringues, 1 matelas anti-escarres, 1 dosimètre pour le centre de radiothérapie de Roanne et vient d'offrir un don de 38 000 € à la fondation de l'avenir pour aider le Docteur Lornage dans la conservation des ovocytes pour les réimplanter dans les ovaires des femmes rendues stériles par la chimiothérapie.

Pour nous aider, nous comptons de nouveau sur la participation de tous pour notre prochaine foire BIO et NATURE qui se déroulera le 17 avril et la marche en Val de Gand le 18 avril.

J'en profite, en tant que présidente d'Espoir-Santé-Harmonie, pour remercier tous les Sanjustois qui nous ont aidés pour le balisage, les ravitaillements et leur grande participation en général.

Espoir-Santé-Harmonie vous souhaite une année 2010 faite d'amour et d'espoir à partager.

Foire Bio

Syndicat des Eaux du Gantet

Le bulletin 2008 s'était fait l'écho des travaux de confortement de la route – digue, de reprise du parement de la digue principale et de curage du barrage d'Echanssieux. Les dernières interventions ont consisté à remettre en état les voies de la commune de Violay utilisées par les entreprises intervenantes à l'occasion de cette opération.

Le coût global, d'un montant de 467 304,83 € HT, est à la mesure de l'ampleur des travaux réalisés.

❐ Contrôle sanitaire

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du Syndicat est de bonne qualité. Afin d'améliorer l'information du public dans ce domaine, le Ministère de la Santé a mis au point un outil informatique permettant au consommateur d'avoir accès sur Internet aux résultats des analyses du contrôle sanitaire réalisées dans sa commune.

Cette fonctionnalité est désormais opérationnelle sur le site Internet de la DDASS Rhône-Alpes à l'aide du lien suivant : http://www.eaupotable.sante.gouv.fr.

❐ Consommation

Les abonnés domestiques des 5 communes membres du Syndicat du Gantet ont consommé, pour le dernier exercice connu, 124 litres par habitant et par jour.

❐ Prix de l'eau

Le tarif de l'eau est composé d'une prime fixe et d'un prix au m³. Une partie est encaissée par le Syndicat des Eaux, l'autre partie revenant à la société SAUR, gestionnaire du réseau.

Pour l'exercice octobre 2008 / octobre 2009, l'abonné a payé, hors toutes taxes :

Guy Fabre (Président du Syndicat), Michel Chartier et Jean-Baptiste Giraud (Conseillers Généraux), Pierre Paire (Président Syndicat Rhône-Loire Nord, principal partenaire du Gantet et Yhann Schopps (Technicien SAUR à Echancieux).

- une prime fixe de 102,07 €, dont 41,50 € au Syndicat et 60,57 € à la SAUR,
- 2,1229 € le m³ consommé, dont 1,08 € au Syndicat et 1,0429 € à la SAUR,
- une provision de 0,08 € par m³ consommé encaissée par le Gantet.

Pour l'exercice octobre 2009 / octobre 2010, le comité a fixé le tarif de la part syndicale de l'eau à :

- 42 € HT pour la prime fixe,
- 1,10 € HT pour le m³ consommé,
- 0,09 € HT au titre de la provision par m³.

La part de la SAUR est calculée à partir d'une formule de révision figurant dans le contrat d'affermage.

Evolution de la part syndicale de l'eau depuis 2002

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Prime fixe	37,50 €	38,25 €	39,25 €	40,00 €	40,80 €	41,50 €	41,50 €	41,50 €
M³ consommé	0,96 €	0,98 €	1,00 €	1,03 €	1,05 €	1,08 €	1,08 €	1,08 €
Provision/m³	0,06 €	0,07 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €	0,08 €

Hôpital Local Fernand Merlin

L'année qui se termine au sein de l'hôpital local a été une année que l'on peut qualifier de transitions et d'attentes.

En effet, le dossier de restructuration et d'agrandissement est toujours en instance afin de permettre aux différentes tutelles d'apporter leur concours sous la forme de financements.

Dans cette attente, le Conseil d'Administration a lancé un programme de vente de son patrimoine afin de constituer un solide autofinancement. De plus, il n'entrait pas dans la vocation d'une structure hospitalière d'entretenir ce patrimoine.

Dans le cadre de la procédure de certification à laquelle sont soumis tous les hôpitaux, l'établissement a reçu les experts visiteurs pour la période du 20 au 23 octobre 2009 en la personne d'un chirurgien d'une importante clinique privée du Nord, et d'un directeur d'hôpital public de Marseille. Sans préjuger le rapport définitif, l'établissement devrait être certifié dans de bonnes conditions.

Suite à cette année de transitions, l'avenir est incertain lié à la loi du 20 juillet 2009 intitulé « Hôpital, Patients, Santé et Territoire ». Cette importante loi prévoit une organisation hospitalière différente avec des regroupements qui pourront être contraints et forcés. Toutefois, dans le cadre de son rôle de proximité, l'hôpital local de St-Just-la-Pendue entend toujours conserver sa capacité lits afin de dispenser des soins de proximité à la population locale. C'est la raison pour laquelle il a été demandé la transformation de lits de médecine en lits de convalescence afin d'accroître l'offre de soins de convalescence.

Sur un autre plan, du fait de son succès, l'accueil de jour « Au fil des saisons » va voir sa capacité en places augmenter afin de passer de 8 à 14 places.

Quelles que soient les incertitudes liées à cette loi hospitalière, l'hôpital local de St-Just-la-Pendue entend toujours dispenser des soins et un accueil de qualité depuis sa création par le Sénateur Maire Fernand Merlin.

En effet, au conseil municipal du 4 janvier 1921, ce dernier a proposé l'implantation de ce qui sera le futur hôpital, dans l'ancienne école des Frères agrandie de bâtiments, au lieudit « La Combe ». Ce projet n'a pas été réalisé, et il a été convenu de chercher un emplacement autre. Quatre propositions sont intervenues, deux vers les Granges Blanches (clos Dutel ou pré Pardon) et deux en haut du bourg (terrain Galichet et terrain Muzelle). Finalement, c'est le « clos Dutel » qui a été retenu (15 voix pour et 1 contre), et après avis du Ministère de l'hygiène, il y a eu accord pour le clos Dutel.

Ainsi, le 14 janvier 1928, le premier malade fut admis, et la première naissance eut lieu le 16 février 1929.

La société d'HLM Bâtir et Loger a construit 8 pavillons résidence pour personnes âgées rue Fernand Merlin. Les 8 pavillons, d'environ 60 à 70 m², appelés « Les Terrasses de l'Hôpital », sont rattachés à l'Hôpital par une coursive arrière.

Avant la construction des pavillons

et après...

Téléthon

(28 novembre, 4 et 5 décembre 2009)

Les Associations locales volontaires, avec l'appui de la Commission Animation, ont souhaité se mobiliser pour le Téléthon 2009 avec : soirée théâtrale, concours de belote, soupe aux choux, stand buvette, tournois de poker et de basket, apéritif concert, saucisson/pommes de terres, marrons chauds, brochettes de bonbons, maquillage, barbes à papa, promenade en calèche.

Grâce à cette manifestation, c'est 6 776 € récoltés pour l'AFM. Bravo les Assoc' !

Elles remercient les artisans, commerçants et agriculteurs pour leur soutien, ainsi que l'ensemble des participants pour leur générosité.

Etat Civil de l'année 2009 (arrêté au 1er décembre 2009)

Naissances (17)

FOSCHIA-POYET Louna, 25 décembre 2008 à Roanne
LIEVRE Ilan, 27 décembre 2008 à Roanne
PATINAUD Louane, 29 décembre 2008 à Roanne
COSTET Tanguy Albert, 12 janvier 2009 à Roanne
VOLONTIER Baptiste Jean David, 31 mars 2009 à Roanne
ANDRE Esteban, 13 avril 2009 à Roanne
ROZIER Romain, 27 avril 2009 à Roanne
GIRAUD Mathis Julien, 8 mai 2009 à Roanne
BABE Malone, 30 juin 2009 à Roanne
MAURICE Marc Alain José, 22 juillet 2009 à Roanne
THOMAS Aldéric Roger Jean-Paul, 5 août 2009 à Roanne
COQUARD Alice Mathilde, 21 août 2009 à Roanne
NICOLLEAU Enzo Cyril Gilles, 26 août 2009 à Roanne
MOULIN Anna Nicole Marine, 4 novembre 2009 à Roanne
VERNE Julien Denis, 9 novembre 2009 à Roanne
VIAL Kylian Aurélien, 16 novembre 2009 à Roanne
DUPUIS Axel, 19 novembre 2009 à Roanne

Décès (17)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

THIVOYON Camille Claudius, 11 décembre 2008 à Roanne
CHERMETTE René Antoine François, 24 décembre 2008 à Roanne
RUIVARD Marie Louise, 23 janvier 2009 à Roanne
LABOURE Jeanne Marie née GIRAUD, 25 janvier 2009 à Feurs
ARNAUD-BIT Maurice Justin Jean, 20 février 2009 à St-Just-la-Pendue
VELUIRE Marie Louise née MICHAUD, 6 mars 2009 à Feurs
VIGNON Jean Marie, 7 mars 2009 à Roanne
BOURRAT Jacqueline Christiane née ROULE, 4 mai 2009 à Roanne
BOUGEROL Pascal, 7 juin 2009 à Lessard-en-Bresse
MAGNIN Benoît, 11 juin 2009 à Roanne
DAMIAN-FARJOT Christian Louis Claude, 17 juin 2009 à Roanne
MARTINON Joseph Marie René, 19 juin 2009 à Roanne
SOTTON Louise Raymonde née TRIOMPHE, 23 août 2009 à St-Just-la-Pendue
FILLON Jeanne Claudia née GUILLOT, 25 août 2009 à Roanne
JUSSELME Jeanne née ARQUILLERE, 24 septembre 2009 à l'hôpital local
PROST Marie Berthe née MAURIER, 12 octobre 2009 à l'hôpital local
PHILIPPON Roger Antoine, 15 octobre 2009 à l'hôpital local

Mariages (7)

BADRI Brahim et **SAKHRAOUI** Zahia Dalila, 6 juin 2009
BERNARDIN Julien et **BLANC** Stéphanie, 6 juin 2009
MARTIN Justo et **SIMEON** Nathalie, 6 juin 2009
BOURRAT Jean Marie et **DUPERRAY** Magali Georges Alice, 20 juin 2009
PRAST Lionel et **GUYONNET** Estelle Jacqueline Andrée, 11 juillet 2009
LAROCHE Georges Henri et **GAREL** Jacqueline, 12 septembre 2009
HARNAIS Philippe Noël Adrien et **MUZEL** Agnès, 17 octobre 2009

Informations pratiques

❑ Ouverture du secrétariat de mairie :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 10 h à 12 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 2 janvier, 3 avril, 15 mai, et 10 juillet 2010.

❑ Monsieur le Maire :

→ reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

❑ Permanence :

→ **Assistante sociale** : le jeudi de 9 h à 12 h.

❑ Téléphones utiles :

→ Mairie ☎ 04.77.63.20.12
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr Fax : 04.77.63.50.51
→ Pompiers de St-Just-la-Pendue ☎ 18
→ Gendarmerie de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.70.74
→ Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.75.31
→ SAUR (eau et assainissement) ☎ 04.77.65.40.33
→ Docteur PISANI ☎ 04.77.63.20.87
→ Docteurs CHABANNE ☎ 04.77.63.22.22
→ Pharmacie HERRY ☎ 04.77.63.20.42
→ Infirmiers à domicile
(M. FOURIE et M. BIGARNET) ☎ 04.77.63.53.30
→ Kinésithérapeute à l'hôpital local
(M. BUISSIER) ☎ 04.77.63.20.41

❑ Les correspondants de presse :

→ La Tribune – Le Progrès : Thierry BOUTILLIER ☎ 04.77.63.52.94
→ Le Pays Roannais : André CREPET ☎ 04.77.63.53.25
→ L'Essor : Marie-Thérèse ARQUILLIERE ☎ 04.77.63.23.27
→ Le Paysan de la Loire : Sylvain DUPUIS ☎ 04.77.63.27.40

❑ Ordures ménagères :

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

❑ Déchetterie :

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ☎ 04.77.63.21.13

❑ Tri sélectif :

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles.

Service National

Les jeunes filles et jeunes gens qui atteignent leur 16e année doivent solliciter leur inscription en mairie sur les listes de recensement du service national.

- ***Pour la 1re période, les jeunes nés entre le 1er octobre et le 31 mars : recensement en janvier, février et mars.***
- ***Pour la 2e période, les jeunes nés entre le 1er janvier et le 30 juin : recensement en avril, mai et juin.***
- ***Pour la 3e période, les jeunes nés entre le 1er avril et le 30 septembre : recensement en juillet, août et septembre.***
- ***Pour la 4e période, les jeunes nés entre le 1er juillet et le 31 décembre : recensement en octobre, novembre et décembre.***

De tous ceux qui n'ont rien à dire, les plus agréables sont ceux qui se taisent. Coluche

Instants choisis

Arbre de Noël de la Municipalité (12 décembre)

Cérémonie des vœux (11 janvier)

Visite du Conseil municipal chez Mme Prost, centenaire (24 janvier)

Le Père Noël invité par les artisans-commerçants (Noël 2008)

Exposants de peinture et objets d'art à l'occasion de la foire de printemps (30 mai)

Remise de prix à M. Mmes Verne et Michon pour le concours du fleurissement cantonal (16 mai)

Départ en retraite de Bernadette Michard (14 février)

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 (22 juin)

Fêtes des mères (20 juin)

Banquet des anciens (4 octobre)

L'inauguration du

L'arrivée des officiels

M. Mathurin sous-préfet coupe le ruban

Les retraités
en récréation...

On regarde les photos du chantier...

On découvre les lieux...

Mme Jeannet, directrice de l'école lors de son allocution

Un public attentif...

Groupe Scolaire

L'école de musique de l'harmonie municipale

M. et Mme Roberton (anciens directeurs) avec l'inspecteur d'académie, la directrice et le maire

Au cours de la visite...

On admire les locaux...

Aux discours des officiels...

M. Mathurin sous-préfet signe le livre d'or

Prêts à intervenir pour le vin d'honneur...

La photo souvenir

M. Thiollière en visite au G.S.

Calendrier des Manifestations en 2010 (connues au 30 novembre 2009)

JANVIER

Dimanche 10	Vœux de la municipalité
	Concours de belote des pompiers
Vendredi 15	Rencontre USEP
Dimanche 17	Galette des rois des anciens
Vendredi 22	Galette des rois du jumelage
Vendredi 29	Concours de belote de l'école privée

FÉVRIER

Vendredi 5	Journée du sang
Samedi 6	Soirée carnaval de l'école publique
Dimanche 7	Thé dansant de la FNACA
Dimanche 14	Loto du club de l'amitié
Samedi 27	Tournoi de tennis de table

MARS

Dimanche 7	Banquet des chasseurs
Samedi 13	Concert de l'harmonie municipale
Vendredi 19	Concours de belote du football
Mardi 23	Rencontre USEP
Samedi 20	Tournoi de tennis enfants
Dimanche 21	Cérémonie de la FNACA
Samedi 27	Soirée familiale du tennis

AVRIL

Samedi 10	Radio crochet du sou des écoles
Samedi 17	Foire Bio Espoir-Santé-Harmonie
Dimanche 18	Marche Espoir-Santé-Harmonie et foire Bio
Samedi 24	Championnat de tennis
Dimanche 25	Concours de boules de l'amicale
	Championnat de tennis

MAI

Samedi 1er	Championnat de tennis
Dimanche 2	Championnat de tennis
Samedi 8	Défilé et cérémonie commémorative
	Championnat de tennis
Dimanche 9	Championnat de tennis
Jeudi 13	Tournoi de football des copains
	Voyage en Allemagne du comité de jumelage
Samedi 15	Championnat de tennis
Dimanche 16	Championnat de tennis
Mardi 18	Concours de boules vétérans
Vendredi 21	Journée du sang
Dimanche 23	Fête des classes
Samedi 29	Foire - Vente de gaufres de l'école privée
	Championnat de tennis
Dimanche 30	Championnat de tennis

JUIN

Samedi 5	Championnat de tennis
Dimanche 6	Championnat de tennis
Samedi 12	Tir aux pigeons
	Concert de l'harmonie municipale
Dimanche 13	Tir aux pigeons
Samedi 19	Concours de boules de l'amicale
	Tournoi de tennis enfants
Dimanche 20	Fête de l'école privée
Samedi 26	Fête de l'école publique

JUILLET

Mercredi 14	Défilé et concert à l'hôpital
Samedi 17	Concours de boules de l'amicale
Vendredi 30	Concours de pétanque du football

AOÛT

Mercredi 18	Pique-nique de la FNACA

SEPTEMBRE

Samedi 4	Concours de boules de l'amicale
	Fête patronale
Dimanche 5	Fête patronale
Lundi 6	Concours de pétanque du sou des écoles
Samedi 11	Concours de boules de l'amicale (challenge Maire-Adjoints)
Vendredi 17	Journée du sang

OCTOBRE

Samedi 2	Spectacle du groupe artistique
Dimanche 3	Banquet des anciens
Samedi 9	Spectacle du groupe artistique
	Championnat de tennis
Dimanche 10	Spectacle du groupe artistique
	Kermesse à l'Hôpital
	Championnat de tennis
Vendredi 15	Spectacle du groupe artistique
Samedi 16	Championnat de tennis
Dimanche 17	Championnat de tennis
Dimanche 24	Loto du jumelage
Samedi 30	Foire
	Vente de gaufres de l'école privée
	Championnat de tennis
Dimanche 31	Championnat de tennis

NOVEMBRE

Mercredi 11	Défilé des anciens combattants
	Loto de l'école privée
Samedi 13	Soirée familiale du football
Dimanche 21	Sainte Cécile de l'harmonie municipale
Dimanche 28	Manifestation du sou des écoles

DÉCEMBRE

Samedi 4	Banquet des pompiers
Dimanche 5	Marché de Noël de l'école privée
Samedi 11	Arbre de Noël du conseil municipal
	Tournoi de tennis enfants
Dimanche 12	Choucroute de la FNACA
Samedi 18	Distribution des colis aux anciens
	Tournoi de tennis
Dimanche 19	Tournoi de tennis

A TIRE D'AILE

Passionné depuis son plus jeune âge par les pigeons, Joseph Cholleton s'est spécialisé depuis 8 ans dans la race des pigeons voyageurs dont il détient actuellement une colonie d'environ 40 éléments dans son colombier avenue des Granges Blanches.

Le pigeon voyageur a la capacité étonnante de pouvoir rallier son « domicile », quel que soit l'endroit où il est lâché, et ce dans un rayon pouvant aller jusqu'à 900 kilomètres. Les zoopsychologues et autres spécialistes ne s'en expliquent pas encore véritablement les raisons, ce qui ajoute un brin de mystère à la magie du phénomène.

Autrefois utilisés comme messagers à des fins militaires, notamment pendant le conflit 1914/1918, les pigeons voyageurs ont aussi été plus récemment au service de la santé de l'homme, transportant des prélèvements sanguins de certains hôpitaux à des laboratoires d'analyses.

Aujourd'hui, le pigeon voyageur trouve ses lettres de noblesse dans des activités beaucoup plus ludiques à travers notamment des concours.

Ainsi, Joseph Cholleton, membre du club « Pigeon Voyageur du Pays Roannais » basé à Notre-Dame-de-Boisset et présidé par M. Jean Charrondière, engage régulièrement ses pensionnaires dans des compétitions organisées par la fédération colombophile : les pigeons, tous porteurs d'une puce électronique, sont transportés puis lâchés depuis un point donné ; un boîtier fixé au colombier enregistre l'heure d'arrivée et la distance parcourue, permettant ainsi de calculer la vitesse moyenne du pigeon. Le plus rapide est déclaré vainqueur.

Joseph Cholleton passe beaucoup de temps avec ses protégés : soins quotidiens, entraînement, régime alimentaire digne de sportif de haut niveau, mais aussi tenue d'un pedigree.

Même s'il avoue que sa principale satisfaction est de voir rentrer tous ses pigeons, il éprouve quand même une légitime fierté lorsque l'un de ses champions réalise une performance.

La saison 2009 a d'ailleurs été particulièrement faste : par trois fois, notre concitoyen a eu le plaisir d'enregistrer des victoires, notamment le 24 mai pour l'épreuve dont le départ était fixé à Pithiviers (Loiret) où l'un de ses pensionnaires, engagé parmi 450 autres, a rejoint son colombier après avoir parcouru les 296 kilomètres 371 en 4 heures 05 minutes et 16 secondes, à la vitesse moyenne de 72,50 kilomètres/heure.

Plutôt spécialisé dans les parcours dits de vitesse (distance inférieure à 300 kilomètres), notre colombophile averti n'exclut pas d'engager un ou plusieurs pigeons dans des épreuves de fond (distance comprise entre 600 et 900 kilomètres), notamment dans une compétition dont le départ est fixé à... Amsterdam !

L'ambition première de Joseph Cholleton reste de faire connaître cette activité de loisirs.

N'hésitez pas à lui rendre visite et surtout prévoyez un peu de temps : Joseph est intarissable sur le sujet.

LA VIE ASSOCIATIVE

ADMR (Personnes âgées)	Jean Ruivard	☎ 04.77.63.22.59
Amicale Laïque	Jacques Villard	
Anciens d'Algérie	Joannès Giraud	☎ 04.77.63.20.69
Association des Commerçants	Christophe Rozier	☎ 04.77.63.21.53
Association Parents Ecole Privée (APEL)	Jean-Pierre Fabre	☎ 04.77.63.29.58
Association Tir des Genêts d'Or	Maurice Pépino	☎ 04.74.05.64.58
Association Soleil d'Automne	André Crépet	☎ 04.77.63.53.25
Bibliothèque	Bernadette Fayolle	☎ 04.77.63.22.13
Boule Amicale	Raphaël Lièvre	☎ 04.77.72.45.15
Centre Aéré	Corinne Petit	☎ 06.09.71.41.55
Centre Social Fernand Merlin	Jean Ruivard	☎ 04.77.63.22.59
Chasse Saint-Hubert	Joseph Brescancin	☎ 04.77.63.23.29
Club de l'Amitié	Marie-France Rey	☎ 04.77.63.22.86
Comité des Fêtes	Gaétan Coquard	☎ 06.62.53.91.39
Comité Paroissial	Jean Giroudon	☎ 04.77.63.21.29
Donneurs de Sang	Etienne Gabriel	☎ 04.77.63.23.65
Football	Guillaume Cortey	☎ 04.77.28.15.62
Goal Foot	Jean-Luc Augereau	☎ 04.77.63.23.76
GIC des plateaux de Neulise	Xavier Stévenin	☎ 04.77.62.40.56
Groupe Artistique	Patrick Philibert	☎ 06.70.31.16.04
Gymnastique Volontaire	Edith Minot	☎ 04.77.63.20.24
Harmonie Municipale	Daniel Imbert	☎ 04.77.63.27.66
Jumelage	Hervé Grosbellet	☎ 04.77.64.68.50
Les Amis de la Chapelle	Jacques Chermette	☎ 04.77.63.22.09
Les Enchanteurs	Corinne Petit	☎ 06.09.71.41.55
Les P'tits Milous	Cécile Laurent	☎ 04.77.63.22.08
	Sandra Rollin	☎ 04.77.62.43.86
OGEC	Muriel Forcellini	☎ 04.77.63.29.22
Pompiers	Pascal Peronnet	☎ 04.77.63.28.17
Pompiers (Amicale)	Albert Mathelin	☎ 04.77.63.27.81
Prisonniers de Guerre	Pierre Vergiat	☎ 04.77.63.22.25
Responsable local de la Pêche	Jean-Pierre André	☎ 04.77.63.27.16
Sou des Ecoles	Arlette Chaffraix	☎ 04.77.63.54.43
STO	Dominique Brescancin	☎ 04.77.63.52.72
Tennis	Joël Salvia	☎ 04.77.63.28.83
Tennis de Table	Jean-Pierre André	☎ 04.77.63.27.16

SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Notre association remercie la municipalité qui, avec le nouveau groupe scolaire, permet aux enfants de travailler dans un cadre très agréable. Elle remercie également toutes les personnes qui, par leur soutien ou leur participation, contribuent à la réussite des manifestations qu'elle organise pour financer tous les projets de l'école.

❒ Activités réalisées tout au long de l'annee écoulée

• ***Activités sportives, USEP :*** le sou des écoles est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques et permet ainsi aux élèves du CP au CM2 de participer à trois rencontres sportives au niveau cantonal.

• ***Lecture :***

- Durant une heure, chaque semaine, Marc Guicherd, membre de l'association « Lire et Faire Lire », est venu lire des albums aux élèves de GS, participant ainsi à transmettre le plaisir de la lecture à l'école.

- Dans le cadre de « Couleurs du Monde » et également durant une heure, chaque semaine après la classe du mardi, Bernadette Fayolle a animé des activités de lecture permettant à une quinzaine d'élèves de CM1-CM2 ayant choisi d'y participer, de travailler sur 8 albums en vue d'élire le meilleur d'entre eux.

❒ Autres activités de l'année écoulée

• ***Octobre 2008 :*** *semaine du goût* : les élèves du cycle 1 ont dégusté des fruits secs, ceux du cycle 3 des pâtisseries orientales en lien avec un travail en littérature, et ceux du cycle 2 ont visité le laboratoire de notre traiteur local.

• ***Novembre 2008 :*** *visite de l'imprimerie Chirat* : les élèves du cycle 2 ont réalisé un travail de recherche sur le livre dont le point de départ a été la visite de l'imprimerie Chirat. Les enfants ont pu observer toutes les étapes de la fabrication d'un livre, depuis la conception informatique jusqu'à l'expédition.

• ***Décembre 2008 :*** *Noël* : les élèves ont eu le plaisir de participer au spectacle de la conteuse Cynthia Voirin, autour des contes de Noël... et de partager le traditionnel goûter. Au retour des vacances, les plus petits ont découvert sous le sapin des cadeaux pour les classes.

• ***Mars 2009 :*** *exposition de LACIM* : les élèves de GS-CP-CE1 ont visité l'exposition de LACIM à Croizet-sur-Gand et découvert l'habitat et la vie d'un village d'Afrique, avec la culture du mil et du sorgho.

• ***Avril 2009 :*** *exposition sur les métiers du livre pour tous les élèves du cycle 2* : dans le cadre du projet d'école et de la découverte de l'objet livre, Bernadette Fayolle a présenté une exposition retraçant les étapes et les métiers de la fabrication et de la distribution du livre : auteur, illustrateur, éditeur, imprimeur, relieur, libraire et bibliothécaire, avec une attention particulière au métier d'illustrateur en comparant différentes techniques d'illustration de livres de jeunesse.

• ***Mai et juin 2009 :*** *intervenant sportif* : le sou des écoles a aussi financé l'intervention d'une personne de l'ASAJ auprès des élèves de GS-CP, pour un module gymnastique au sol avec agrès (cheval d'arçon, poutre, trampoline).

• ***Fin mai 2009 :*** *fête de l'Union Cantonale* : une rencontre inter-écoles a permis à différentes classes du canton de proposer, sous forme de spectacles ou expositions, un travail réalisé durant l'année. Les élèves de CM1-CM2 et CP-CE1 y ont participé. Chacune des deux classes a présenté un chant, les CM2-CM1 des poèmes de leur composition et les CP-CE1 une exposition sur le livre et le papier. Deux enseignants retraités ont, à cette occasion, réalisé un montage vidéo.

• ***Juin 2009 : défi lecture :***

- Cycle 3 : « lire un roman en un jour » : les élèves ont renouvelé cette belle expérience qui a permis à chacun, en une journée, de connaître l'intégralité d'un roman adapté à son niveau et à son âge.

- Cycle 2 : pour finaliser leurs actions communes, les élèves de GS-CP de St-Just et Violay se sont rencontrés. Après une marche le matin de Violay à Montchal, puis un pique-nique, le défi lecture, l'après-midi, a repris, sous forme d'un jeu de piste, le travail effectué tout au long de l'année à partir de différents livres.

- Cycle 3 : la randonnée littérature a été l'occasion de rencontrer les élèves de Fourneaux qui partageaient depuis deux ans le même projet. Chaque école a fabriqué des jeux en lien avec les albums, romans, poésies, textes de théâtre... étudiés pendant l'année.

Les élèves de maternelle chez le producteur de fruits.

• ***Mi-juin 2009 :*** *voyage scolaire du cycle 1* : les élèves du cycle 1 sont allés chez un producteur de fruits à St-Georges-Hauteville où trois ateliers leur ont été proposés : dégustation de superbes fruits crus ou préparés en compote ou en jus, reconnaissance de fruits et légumes en les goûtant sans les voir... et découverte du verger et de ses pommiers, de la pomme depuis la fleur jusqu'au fruit.

• ***Fin juin :*** *voyage scolaire du cycle 2* : pour terminer le projet d'école sur l'objet livre, tous les élèves du cycle 2 ont visité le Moulin Richard de Bas à Ambert (musée du papier). Ils ont fabriqué du papier à l'ancienne (avec des chiffons) qu'ils ont rapporté à la maison. La même journée, ils ont aussi été accueillis à l'école 1900, musée dédié à la reconstitution de l'école du début du siècle dernier (essai d'écriture à la plume).

• ***Fin juin :*** *fête de l'école* : le sou des écoles a offert à tous les élèves un spectacle de magie et ensuite proposé des structures gonflables où chacun a pu jouer à sa guise. La soirée s'est terminée autour d'un barbecue convivial.

CALENDRIER DES ANIMATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010

Nous vous convions à nos différentes manifestations :

- Gaufres, le samedi 24 octobre 2009
- Concours de belote, le dimanche 29 novembre 2009
- Vente de sapins, début décembre 2009
- Soirée carnaval, le samedi 6 février 2010
- Radio crochet, le samedi 10 avril 2010
- Fête de fin d'année, le samedi 26 juin 2010
- Concours de pétanque, le lundi 6 septembre 2010

ÉCOLE NOTRE DAME DE BEL AIR

C'est une école rurale dans laquelle règne une ambiance familiale et où le groupe d'enfants permet de s'occuper de chacun individuellement.

❒ Nos projets

Cette année, un projet important unira notre école à celle de Fourneaux : réaliser un film témoignage sur les évènements survenus aux alentours de nos villages pendant la seconde guerre mondiale.

Toutes les personnes qui le souhaitent seront invitées à la projection de ce film.

Ce projet permettra aux enfants de travailler l'interview en culture humaniste, de nouer les liens entre générations, d'apprendre à repérer les symboles de la République, de savoir respecter les autres en instruction morale et civique.

En arts visuels et en découverte écrite, une bande dessinée sera créée à partir de l'album de Tomi ENGERER : « OTTO, autobiographie d'un ours en peluche », une exposition des réalisations verra le jour en même temps que la présentation du film. Ce projet permettra également d'aller à la rencontre d'œuvres variées traitant de cette époque (musique, peinture...). Ce travail collectif apportera aux enfants la joie de travailler avec leurs camarades de l'école de Fourneaux et de communiquer leurs impressions, d'échanger des idées, de partager des moments en commun, en particulier lors de la classe découverte qui aura lieu 3 jours début juin dans le Vercors.

Autre projet : dans le cadre d'une sensibilisation à l'environnement, nous allons travailler sur le thème des déchets et de notre consommation. Le but est de faire découvrir aux enfants la nécessité et les moyens dont nous disposons au quotidien pour « consommer mieux » et ainsi réduire nos déchets. Une intervenante de la Copler viendra deux demi-journées à l'école puis les enfants organiseront une exposition visant à présenter leur travail. Ce projet aboutira par la visite d'un centre d'enfouissement.

❒ Les services proposés par l'école

- Nous avons cette année encore dans l'école la présence d'une enseignante afin d'aider les enfants.
- Le soir, l'étude est assurée par les enseignantes.

Pour davantage de renseignements, prendre contact avec **Mme Chanellière, ☎ 04.77.63.52.50.**

❒ L'association des parents d'élèves (A.P.E.L.) et l'organisme de gestion des écoles catholiques (O.G.E.C.)

- Elles organisent différentes animations permettant d'aider financièrement au fonctionnement de l'école ainsi qu'aux sorties scolaires.

❒ Les membres du bureau

A.P.E.L.

→ Président : Jean-Pierre Fabre
→ Trésorière : Caroline Monet
→ Secrétaire : Bérengère Chenaud

O.G.E.C.

→ Présidente : Muriel Forcellini
→ Trésorière : Valérie Auberger
→ Secrétaire : Nadège Giraud

Les dates à retenir

- Vendredi 29 janvier : concours de belote
- Samedi 29 mai : vente de gaufres
- Dimanche 20 juin : fête de l'école
- Samedi 30 octobre : vente de gaufres
- Jeudi 11 novembre : loto
- Dimanche 5 décembre : marché de Noël

Nous vous rappelons que nous tenons de la vaisselle à votre disposition lors de vos manifestations.
Pour plus de renseignements, contacter **Bérengère Chenaud au 04.77.63.56.80 ou Jean-Pierre Fabre au 04.77.63.29.58.**

LA CRÊCHE DES P'TITS MILOUS

❒ « Le projet prend forme »

Cette structure devrait voir le jour à l'automne 2010 ou début 2011, elle sera installée (après travaux) dans les locaux de l'ancienne école primaire située face au groupe scolaire.

Elle sera gérée par une association loi 1901 déposée en Sous-Préfecture le 29 juin 2009 sous le nom « Les P'tits Milous », composée d'un bureau et d'un conseil d'administration qui travaillent actuellement sur le projet.

Cette crèche devrait accueillir les enfants de 0 à 6 ans avec un encadrement composé d'un(e) directeur(trice) diplômé d'état, des auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, agent d'entretien.

La mise en place et le fonctionnement de la crèche se feront avec l'aide de la commission petite enfance municipale et Anne-Lyne Montet, coordinatrice de la petite enfance à la Copler.

L'association « Les P'tits Milous » vous souhaite d'ores et déjà une très bonne année 2010 et vous dit à bientôt.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Cette association fonctionne avec une quinzaine de bénévoles qui effectuent les permanences, trient, réparent, choisissent les différents ouvrages et proposent des animations.

• Le local est situé dans la mairie au 52, rue du 11 Novembre.

• Les permanences ont lieu le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et le samedi (sauf le dernier du mois) de 10 h 00 à 12 h 00.

• Cotisation annuelle : 5 euros par famille.

Bilan de l'année écoulée :

• Novembre 2008 : projection d'un documentaire sur l'Irlande au son des cornemuses.

• De janvier à mai 2009 : une douzaine d'enfants de CM ont bénéficié de 9 animations pour le compte de Couleurs du Monde et ont assisté au jury final à L'Horme en juin pour élire le meilleur album parmi les 8 proposés.

• 3 classes de GS, CP, CE1 ont participé à une animation avec exposition dont le thème était « les métiers du livre ».

• Novembre 2009 : Olivier Bourguet est venu présenter son documentaire : Chypre, jardin divisé d'Aphrodite avec un débat basé sur la séparation par une ligne verte des chypriotes grecs et turcs depuis 1974.

Grâce à la subvention communale et aux cotisations, la bibliothèque s'enrichit continuellement de nouveaux ouvrages.

Lors du passage du bibliobus, le stock prêté par la médiathèque de la Loire est régulièrement renouvelé.

A.D.M.R. (Association du service de l'aide à domicile en milieu rural)

Assemblée générale de l'A.D.M.R. du 30 septembre 2009 à la maison commune à St-Just-la-Pendue. Rassemblant les membres adhérents, les personnes aidées par les services, les salariées et les représentants des collectivités locales des communes desservies, St-Just, Croizet-sur-Gand, Ste-Colombe-sur-Gand, St-Cyr-de-Valorges et Bussières, l'association a tenu son assemblée générale annuelle pour rendre compte de son activité :

• 16 866 heures ont été effectuées par 18 salariées permanentes et 4 personnes remplaçantes pendant les congés d'été,

• 109 personnes ont été aidées.

Un nouvel emploi à mi-temps a été créé au cours de l'année, ce qui est très apprécié dans notre milieu rural.

Par ailleurs, dans le cadre des mesures pour favoriser l'emploi, les services de l'association interviennent chez toutes les personnes ou familles (actifs ou retraités) qui, volontairement, en font la demande pour améliorer leur qualité de vie (sans aucune aide).

Le dynamisme de l'association s'effectue par une collaboration permanente entre bénévoles et salariées afin de répondre aux besoins exprimés par les clients, les services devant être personnalisés suivant chaque demande.

L'association a accueilli une jeune étudiante de Fourneaux en formation d'auxiliaire de vie sociale en alternance au lycée E. Legrand à Le Coteau.

Dans le cadre du plan de formation mis en place chaque année par la Fédération, 8 salariées de l'association ont pu suivre 4 jours de formation permettant d'améliorer la qualité des interventions et des services, le respect des consignes, les mesures d'hygiène et de prévention, de sécurité...

Une permanence est assurée tous les lundi et jeudi matin, de 9 h à 12 h, dans les locaux de la mairie de St-Just (tél. : 04.77.63.20.12).

Le président Jean Ruivard a remercié Alexandre Rey pour ses années de bénévolat à l'association et a accueilli une nouvelle bénévole, Marie Chetail, pour l'encaissement des prestations effectuées.

ASSOCIATION SOLEIL D'AUTOMNE

Depuis l'automne 1997, les membres de l'Association Soleil d'Automne se dévouent bénévolement auprès des personnes âgées de l'hôpital local. Ils procurent aux résidants des activités culturelles, distractives et même thérapeutiques.

Parmi les activités proposées, on peut souligner :

• Le chant avec l'aide de Michel, accordéoniste. Les résidants chantent des airs connus à l'aide d'un cahier de chant écrit en gros caractères, adapté à leur faible vue. Cet atelier fait appel à la mémoire ancienne. Des résidants acceptent de chanter seuls.

Concert du 14 juillet.

• Fêtes diverses : spectacles avec chanteurs à Noël, Carnaval, Pâques, fête des mères et des pères, anniversaires...

• Le jeu de loto est très prisé par plus de 20 résidants. Il est très bénéfique. Les premiers reçoivent des petits cadeaux.

• L'atelier mémoire est lui aussi très bénéfique aux résidants au niveau thérapeutique. Aidées de grandes fiches, les personnes âgées, même Alzheimer, s'expriment sur divers thèmes. Une place est laissée à l'actualité. Plusieurs sont au courant de l'actualité grâce à la télévision. Chaque résidant est invité à s'exprimer.

• Les centenaires sont marqués d'une manière plus festive. Ainsi, fin octobre, Mme Valois, pour ses 104 ans, a été fêtée. Début 2010, une autre résidante fêtera ses 100 ans.

• Le jardin thérapeutique a fonctionné durant plusieurs années. Il a dû s'arrêter à cause de la construction des 8 pavillons individuels pour personnes âgées et des projets d'agrandissement de l'hôpital, ajournés par la suite.

• La semaine bleue a été particulièrement marquée ainsi que la journée à Roanne « la tête et les jambes » où plusieurs résidants ont fait équipe avec des enfants du personnel pour des jeux. L'hôpital local de St-Just s'est classé 4e sur 27 maisons représentées.

• Diverses sorties ont été effectuées : pique-nique, restaurant, spectacles, visite des décorations de Noël, goûter à la cafétéria...

L'association porte plusieurs projets au profit des résidants : marché de Noël le 20 décembre, une crèche vivante le 24 décembre, l'acquisition d'un minibus... La réalisation de ce dernier tient en grande partie à l'aide de la fondation présidée par Mme Chirac.

Sortie pique-nique à l'étang de Mably.

AVEC LE CLUB DE L'AMITIÉ !

Repas champêtre dans le parc du Chalet Merlin.

Tout le monde le connaît, on en parle souvent dans la presse car il organise tellement de manifestations, pas moins de 25 en 2009... chapeau, quelle énergie ! Soulignons seulement :

- Le super loto du dimanche 15 février qui a drainé la grande foule.
- Le voyage de 7 jours en Alsace, tellement réussi qu'on en parle encore.
- Le concours de belote, initialement prévu le vendredi 30 octobre, qui a été reporté au vendredi 4 décembre au bénéfice intégral du Téléthon. Bravo pour ce bel élan de solidarité.
- Quelques innovations avec la journée gaufres au boulodrome de Croizet, comme dans le temps lorsque l'on faisait les conscrits et les gaufres après le conseil de révision.
- La tournée à chanter le Mai et pour certains, avec la canne, en interprétant les vraies chansons d'antan, ce qui leur valait un succès hors du commun.
- L'après-midi récréatif du 17 décembre avec la chanteuse professionnelle Isa, accompagnée par Chris avec son orgue de barbarie, tout en partageant le gâteau du Père Noël.

Pour 2010, les responsables ont élaboré un programme très corsé qui sera publié dans la presse prochainement, avec pas moins de 25 organisations prévues. Citons seulement :

- Un loto super géant, dimanche 14 février, avec une montagne de gros lots (qu'il ne faut pas manquer, sinon vous aurez des regrets).
- Un voyage de 7 jours dans les Pyrénées (13-19 juin) avec les plus beaux sites à visiter et l'accompagnement d'un guide agréé, un voyage du tonnerre.

Nos adhérents du club ne trouvent même pas le temps de vieillir et vivent une retraite particulièrement agréable que beaucoup envient. D'ailleurs, certains se plaisent à dire « j'étais hésitant, j'ai tardé pour venir au club, si je regrette de ne pas y être rentré plus tôt ».

Alors, vous qui aimez l'ambiance et les multiples distractions, si vous avez cessé votre activité professionnelle, peut importe l'âge, venez nous rejoindre et partager beaucoup de détente et d'amitié, vous verrez, ce n'est pas triste. On vous attend et vous serez vraiment les bienvenus.

ENTRETENIR SA FORME AVEC LA GYM VOLONTAIRE

Depuis le 15 septembre, les activités de la gym volontaire ont repris à la salle polyvalente, de 19 h à 20 h.

Dispensés par Valérie, dynamique professeur diplômée d'état, ces cours se déroulent dans la bonne humeur et la convivialité. Chacune (ou chacun, les hommes également sont les bienvenus aussi) y travaille à son rythme et selon ses possibilités physiques.

Il reste des places et il n'est pas trop tard pour rejoindre le groupe même si vous habitez les villages voisins.

Pour cela, contactez Edith au 04.77.63.20.24 ou Nicole au 04.77.63.27.86 ou mieux encore, venir à la salle polyvalente le lundi à 19 h avec des baskets, une tenue adéquate pour pratiquer une activité physique et... de la bonne volonté. Les 2 premières séances sont gratuites.

LA DÉMAGOGIE

La Démagogie est un oiseau diurne
Qui pousse son cri sous les projecteurs
Et qui fait son nid dans le creux des urnes
Pour trouver sa voix chez les électeurs.

Entre deux sondages, elle replie ses robes
Son costume en or, ses promesses en l'air
Elle couve ses œufs, mais quand on les gobe
Leur saveur bizarre vous reste en travers.

La Démagogie, c'est la clé des songes
Elle ouvre plus grand les portes du ciel
Avec des miracles et de pieux mensonges
Elle met la pilule au milieu du miel.

Tant pis si plus tard après le spectacle
Le décor s'effondre sur les acteurs
Et si le festin tourne à la débâcle
Il y aura demain d'autres spectateurs.

La Démagogie, c'est plus médiatique
Ca traverse mieux le petit écran
Que les vérités beaucoup trop techniques
Et les statistiques où l'on perd son temps.

C'est vrai que la vie serait bien plus terne
Sans quelques couleuvres et quelques vessies
Qu'il nous reste à prendre pour des lanternes
Dans les accessoires de la panoplie
Sans Démagogie...

La Démagogie, c'est le grand remède
C'est de la pommade sur tous les mots
Qui soigne l'image et qui vient en aide
Au bonimenteur en mal de micros.

J'ai tordu le cou à cet oiseau-lyre
Qui chantait beaucoup devant la maison
Je l'ai mis au clou, c'était un vampire
Dressé sans pour cent pour les élections.

La Démagogie court après la gloire
Elle vole au secours de sa propre vie
Cherche à rattraper le cours de l'Histoire
Et se prend les pieds dans tous les tapis.

Mais elle se relève et revient plus fort
Elle survit toujours à nos utopies
On s'est fait avoir une fois encore
Mais c'est la dernière, après c'est fini
La Démagogie.

Yves DUTEIL.

HARMONIE MUNICIPALE

Inauguration de l'école publique, commémorations, fête des classes, 14 juillet, fête locale, téléthon, depuis près de 50 ans, l'harmonie est associée à tous les évènements marquant la vie de la commune.

Cette année 2009 a été particulièrement chargée pour les musiciens avec plusieurs sorties à l'extérieur, concerts, fêtes des classes, défilés. Dans sa page publicitaire, une célèbre marque de boissons gazeuses disait : peut-on faire la fête sans B... à quoi l'on répondrait : peut-on faire la fête sans musique ?

10 élèves ont fait cette année leur entrée sur les rangs de l'harmonie venant grossir le pupitre des clarinettes et des flûtes. Vous pourrez les applaudir lors de nos prochains concerts des 13 mars et 12 juin.

Ces concerts représentent beaucoup aux yeux des musiciens, résultat de bien des efforts, de mises au point de la part de tous. Rigueur, respect de l'écriture, apporter les nuances selon le thème choisi, la musique ne rappelle-t-elle pas à travers ses valeurs un peu l'école de la vie ?

GROUPE ARTISTIQUE « LES MILANS SCÈNE »

Encore un succès à en croire l'affluence et les applaudissements lors de nos représentations du printemps 2009.

Les « Milans Scène » remercient encore ce merveilleux et fidèle public qui à chaque fois les pousse à franchir les obstacles leur donnant le punch nécessaire pour se remettre au travail afin de reconduire ces moments de détente qui font tant de bien à tous.

Les bénéfices nous permettent entre autre d'investir dans l'entretien de la salle de théâtre et, cette année, un groupe de volontaires (chapeau messieurs !) a donné un coup de jeune à cette dernière en repeignant les murs tout en bouchant les fenêtres donnant sur la cour et en changeant celle du local attenant, donnant une meilleure isolation. Tous ces travaux ont été terminés avant le spectacle donné au bénéfice du Téléthon en co-organisation avec les autres associations locales. Les spectateurs présents auront sans doute apprécié le changement.

Dates des représentations :

Samedi 2 Octobre 2010 à 20 h 30
Samedi 9 Octobre 2010 à 20 h 30
Dimanche 10 Octobre 2010 à 14 h 30
Vendredi 15 Octobre 2010 à 20 h 30

Après réflexion, il a été décidé de donner nos spectacles tous les dix-huit mois pour garder le dynamisme indispensable pour « relancer la machine ». C'est donc à l'automne 2010 que nous vous donnons rendez-vous.

A l'heure de la parution du bulletin, les auteurs (Marco et Thierry) font rougir les stylos pour donner forme aux idées recherchées depuis le mois de juin ; les répétitions devraient attaquer au début de l'année. Une nouveauté devrait apparaître au programme de notre spectacle (en particulier le dimanche) grâce à Cécile Laurent qui animera un groupe de danse pour enfants. Nous lui souhaitons bonne réussite dans cette bonne initiative.

Ne doutons pas que ce nouveau spectacle saura divertir le plus grand nombre de Sanjustois à qui nous souhaitons, ainsi qu'à l'ensemble de notre public venu des villages voisins, une excellente année 2010 avec un peu de folie mais pour le rire et la détente uniquement !

P'tit coup de jeune pour la salle rue Bel Air.

CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

L'association centre de loisirs « Les Enchanteurs » a vu cette année 2009 son projet se concrétiser avec :

- l'ouverture des mercredis récréatifs de 7 h 30 à 18 h pour les communes de Neulise, Croizet-sur-Gand et St-Just-la-Pendue (même principe que pour les vacances scolaires),
- l'accueil périscolaire pour St-Just-la-Pendue en période scolaire (écoles publique et privée) de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 ou 17 h 30 à 19 h.

Nous tenons à remercier toutes les municipalités, les Francas et la Copler qui, par leur soutien, nous ont permis d'avancer dans ce projet.

Les inscriptions se font auprès de Laetitia Raffin, directrice du centre de loisirs « Les Enchanteurs » à l'adresse suivante : rue des Ecoles (face à la caserne des pompiers), à la salle de la BCD.

Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez composer le 04.77.62.55.82.

Cette année 2009, 150 enfants (de 4 à 11 ans) résidant sur les communes de Croizet-sur-Gand, Neulise et St-Just-la-Pendue ont participé à des activités sportives, culturelles, manuelles, intergénérationnelles... sur chaque période de vacances scolaires.

Un programme alléchant est mis en place pour les mercredis récréatifs. Vous pouvez le consulter à la grille d'affichage qui se situe à l'entrée du centre.

Le contact parents et animateurs est très important dans notre domaine pour vos enfants qui partagent avec nous des moments de détente, de loisirs et d'activités leur correspondant.

L'association centre de loisirs « Les Enchanteurs » vous souhaite à tous une bonne année 2010.

COMITÉ DES FÊTES

Le but de la fête patronale de cette année était de créer des liens entre tous les habitants de St-Just.

Notre but a été atteint avec l'inter société qui a rassemblé beaucoup de personnes le dimanche après-midi.

Huit associations locales, composées de 10 joueurs chacune, se sont affrontées dans divers jeux (sumo, ventre-glisse, tir à la corde, baby-foot humain, gobage de flamby...).

Le tournoi a attiré également beaucoup de personnes des villages alentour ; le comité des fêtes les remercie pour leur présence.

Le soir, près de 300 convives ont pu déguster le porcelet à la broche préparé par notre traiteur local Christophe Rozier.

Cette année, le feu d'artifice a été particulièrement flamboyant, le temps frisquet n'ayant pas empêché la foule de l'admirer.

Toutefois, nous n'avons pas eu beaucoup de jeunes pour nous aider à distribuer les brioches. Par conséquent, certains habitants n'ont pas pu la déguster ; le comité des fêtes s'en excuse.

Pour conclure, nous remercions toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à notre fête. Nous remercions également nos fidèles sponsors.

Bonne et heureuse année à tous et rendez-vous le premier week-end de septembre 2010...

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE ST-JUST-LA-PENDUE

L'activité opérationnelle du Centre d'Incendie et de Secours sur l'année 2009 est restée sensiblement la même que l'année dernière, soit environ 180 interventions.

Au niveau matériel, une nouvelle VSAV (Véhicule de Secours Aux Victimes) est venue remplacer le Renault Master, ce qui a permis d'améliorer encore les conditions de transport des personnes prises en charge et d'offrir des moyens de travail plus adaptés pour le personnel.

L'effectif est globalement stable puisque 2009 a vu les arrivées d'Emilie Drevet en tant qu'infirmière et de Mathieu Reybaut, actuellement en cours de formation, qui sera opérationnel dès début 2010. Du côté des départs, Emmanuel Wenig a choisi de se consacrer à son métier de sapeur-pompier professionnel à Orléans (45). A noter qu'Emmanuel a énormément apporté dans le domaine de la formation secourisme au sein du CIS grâce à son diplôme de moniteur et surtout sa disponibilité.

Une cession de PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) est actuellement dispensée au grand public à la caserne depuis fin octobre. Ainsi, une dizaine de personnes de St-Just-la-Pendue et des villages voisins ont pu se former aux gestes de premières urgences dans de bonnes conditions et obtenir leurs diplômes. Cette opération sera renouvelée courant 2010 et les personnes intéressées peuvent, d'ores et déjà, contacter un sapeur-pompier.

Le 116e congrès national des sapeurs-pompiers s'est tenu les 15, 16 et 17 octobre dans la Loire, à St-Etienne. L'accent a été mis cette année sur le volontariat et une série de mesures a été prise afin de permettre aux sapeurs-pompiers volontaires de concilier plus facilement leur activité avec leurs vies professionnelle et privée. De nombreuses personnes du CIS ont contribué à la bonne organisation et au bon déroulement de ce rassemblement annuel.

L'ensemble du personnel du centre de secours vous souhaite une bonne année 2010 et vous remercie une nouvelle fois de l'accueil que vous lui avez offert lors de la distribution des calendriers.

DONNEURS DE SANG

Au printemps 2009, une nouvelle loi a apporté quelques modifications dans la transfusion sanguine en ce qui concerne directement le don, voici les règles principales :

- les femmes peuvent donner 4 fois par an,
- les hommes peuvent donner 6 fois par an,
- allongement également de la limite d'âge jusqu'à l'anniversaire des 71 ans,
- avoir de 18 à 60 ans pour le premier don,
- peser au minimum 50 kg,
- respecter le délai de 8 semaines entre deux dons,
- être en bonne santé (le don est possible même avec des prises de médicaments régulières pour certains traitements).

Nous serions heureux de vous accueillir en 2010
pour une prochaine journée de prélèvements, à la salle polyvalente :

Vendredi 5 Février – Vendredi 21 Mai
Vendredi 17 Septembre (de 16 h à 19 h)

AMICALE LAÏQUE

Avec vingt-trois manifestations en 2009, les membres de l'amicale laïque n'ont pas chômé et préparent d'ores et déjà le programme 2010 avec 6 concours de belote, 2 concours de tarot et 8 concours de boules réservés aux sociétaires ; et pour les boulistes licenciés, 5 concours officiels.

L'activité boule reste soutenue puisque le boulodrome de Croizet permet durant l'hiver, à la plupart des joueurs, soit de s'entraîner, soit de participer aux concours officiels organisés par les sociétés du canton.

Dès les beaux jours, les concours entre sociétaires avec barbecue et les parties du but d'honneur, s'échelonnant entre le début du mois de mars et le 14 juillet, donnent lieu par le biais du tirage au sort à des rencontres originales et quelques fois très folkloriques qui ne manquent pas d'être commentées avec verve et humour.

Pour ce qui est des concours officiels en 2009, une météo peu clémente et, d'une façon générale, une participation très à la baisse ont entraîné l'annulation du concours 32 doublettes du 18 juillet et du concours 16 quadrettes par poules du 12 septembre.

Au niveau des résultats, il faut signaler cette année encore la présence d'une équipe de l'amicale au championnat de France. En effet, après avoir franchi le cap des éliminatoires dans le Roannais, puis au niveau départemental, la doublette, composée de Raphaël Lièvre et Denis Goutailler, s'est inclinée en quart de finale du championnat de France doublettes 3e division FFSB à Thonon-les-Bains au terme de quinze parties, dix au niveau départemental et cinq au niveau national.

En Fédération UFOLEP, deux équipes étaient présentes au championnat de France à Notre-Dame-de-Sanilhac (24) :

- La quadrette 3e division, composée de Gérard Delaye, André Recorbet, Roland Lièvre et Patrice Valois, s'est inclinée en demi-finale mais accède au podium pour la troisième place après avoir gagné la partie de classement.
- En féminine 4e division, la doublette, composée de Sandrine Delaye associée à Mélanie Lattat du centre de formation bouliste de Roanne, n'a pas réussi à franchir le cap des huitièmes de finale.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2009/2010

CONCOURS DE CARTES

TAROT

Vendredi 11 décembre 2009 à 20 h 30
Se faire inscrire jusqu'au 9 décembre 2009 au siège, ou par téléphone auprès d'un membre de la société.
Samedi 13 février 2010 à 14 h 30
Inscription idem jusqu'au 10 février 2010

BELOTE

Mercredi 18 novembre 2009 à 14 h 30
Samedi 12 décembre 2009 à 14 h 30
Mercredi 13 janvier 2010 à 14 h 30
Samedi 23 janvier 2010 à 14 h 30
Mercredi 10 février 2010 à 14 h 30
Samedi 6 mars 2010 à 14 h 30

CONCOURS DE BOULES

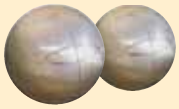

OFFICIELS

Dimanche 11 avril à 8 h :
64 simples 3e et 4e (2 tours)
Mardi 18 mai à 9 h 30 :
12 quadrettes vétérans (sur invitation)
Samedi 19 juin à 13 h 30 :
32 doublettes 3e et 4e
Samedi 17 juillet à 13 h 30 :
32 doublettes 4e + une 3e
Samedi 11 septembre à 7 h 30 :
16 quadrettes 3e et 4e (par poules)

SOCIETAIRES

But d'honneur à partir du 7 mars 2010
Vendredi 21 mai à 17 h 30 (casse-croûte offert)
Vendredi 11 juin à 17 h 30 (casse-croûte offert)
Vendredi 2 juillet à 17 h 30 (casse-croûte offert)
Samedi 10 juillet à 14 h (Mémorial Claude Villard)
Samedi 7 août à 15 h (casse-croûte offert)
Samedi 4 septembre à 14 h (concours de la fête)
Dimanche 19 septembre à 9 h (simple par poules)

COMITÉ FNACA

Une année se termine. En cette fin d'année 2009, notre comité se compose de 65 adhérents, dont 11 veuves.

Nous avons eu la peine de perdre deux de nos collègues, Jean Vignon et Roger Philippon. Des membres des comités voisins participaient à leurs funérailles.

Les activités de l'association durant l'année 2009 :

- **8 février :** thé dansant.
- **7 mars :** décès de Jean Vignon.
- **19 mars :** commémoration à St-Etienne, au Monument départemental. La section y participait.
- **22 mars :** commémoration, défilé à St-Just suivi du vin d'honneur.
- **8 mai :** défilé au Monument suivi du vin d'honneur.
- **7 juin :** congrès départemental annuel à Firminy. La section etait représentée.
- **19 août :** pique-nique annuel.
- **17 septembre :** voyage d'une journée, Digoin – Le Creusot.
- **15 octobre :** décès de Roger Philippon.
- **20 octobre :** assemblée générale en présence du président départemental.
- **11 novembre :** défilé au Monument suivi du vin d'honneur.
- **13 décembre :** choucroute annuelle.

ASSOCIATION FOOTBALL 81

D'un point de vue sportif, l'A.F.81 a réalisé une saison 2008-2009 de bonne qualité. L'équipe 1 a terminé deuxième de sa poule à seulement 3 points, soit une victoire, de St-Cyr/l'Hôpital. Après avoir longtemps occupé la 1re place, elle a connu une fin de saison plus délicate et s'est fait dépasser dans les dernières journées. A noter qu'elle a terminé meilleure attaque de sa poule et a remporté pour l'occasion le challenge de l'offensive. L'équipe 2, quant à elle, a fini 4e de sa poule, ce qui constitue également une belle satisfaction. De son côté, l'équipe 3, toujours dirigée par le fidèle Zinette, a hélas encore connu une saison difficile en étant, et c'est normal, tributaire des effectifs des équipes 1 et 2.

Concernant la saison en cours, 3 équipes seniors (soit 57 joueurs) sont engagées en championnat du Roannais. Jacky Rodamel et Benoît Gattet ont laissé la direction de l'équipe 1 à Jean-Marc Lévy. L'équipe 2 est cette année dirigée par Mickaël Giraud et Yohan Rozier qui ont respectivement remplacé Loïc Channellière et Jacky Lévy.

A ce titre, ce bulletin nous donne l'occasion de remercier sincèrement l'ensemble des bénévoles du club qui œuvrent sans compter pour l'A.F.81. Faire vivre une association comme un club de football nécessite énormément de disponibilité et de présence : outre la direction des équipes et l'organisation des séances d'entraînement, il est nécessaire chaque week-end de tracer le terrain, de nettoyer les vestiaires, de tenir la buvette... De plus, le club organise chaque année un certain nombre de manifestations (soirée familiale, concours de belote, concours de pétanque, tombola, tournoi des copains) pour boucler son budget, mais également développer un lien social important pour le village. Sans ces nombreux bénévoles, nul doute que nous ne pourrions remplir ce rôle.

Cette année, nous avons inscrit deux jeunes à l'examen d'arbitres de district : il s'agit de Romain Labouré et Augustin Mathelin. Merci à eux de s'être engagés à suivre l'ensemble de la formation et à représenter le club de St-Just-la-Pendue.

L'équipe 1 dirigée par Jean-Marc Lévy.

Enfin, pour terminer, l'ensemble du club vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010 et souhaite vous voir nombreux au bord des terrains pour encourager les jaunes et noirs.

GOAL FOOT 2009

Le club de Goal Foot est maintenant devenu incontournable lorsqu'on évoque les jeunes et le football dans le Roannais. Fort de ses plus de 250 licenciés, avec une équipe évoluant en championnat de la Loire dans les catégories U19, U17 et U15, des équipes dans toutes les autres catégories en Roannais, et la reconnaissance du district de la Loire avec la poursuite de la labellisation, il apparaît à la 3e place des clubs de foot du Roannais.

C'est une belle satisfaction pour tous ceux qui œuvrent depuis plusieurs années pour permettre la pratique du foot aux jeunes de tout le canton dans de bonnes conditions. Mais pour que cette réussite perdure, il ne faut pas se relâcher et continuer à s'appuyer sur les bonnes volontés. C'est donc avec un grand plaisir que nous avons vu s'étoffer le comité directeur qui est maintenant composé d'une vingtaine de bénévoles, ce qui permettra de mieux partager les tâches et les responsabilités.

Sur le plan sportif, la saison 2008/2009 aura été marquée par d'excellents résultats, notamment des 15 et 13 ans avec, en cerise sur le gâteau, la coupe du Roannais remportée par les 13 ans ! L'objectif sera donc de faire au moins aussi bien pour la prochaine saison mais le club sait qu'il peut s'appuyer sur un groupe de dirigeants compétents et dévoués pour continuer sur cette lancée.

Enfin, il convient une nouvelle fois de remercier les dirigeants, les bénévoles, les clubs fondateurs, les sponsors et les mairies pour leur implication et leur soutien à la bonne marche de Goal Foot.

Pour tout contact, le correspondant :
☎ 04.77.63.23.76.

TENNIS CLUB

Une nouvelle saison extraordinaire

Le tennis club aura maintenu son effectif avec un peu plus de 70 licenciés dont une école de tennis où l'on retrouve une trentaine d'enfants. Les enfants sont séparés en plusieurs groupes suivant leurs niveaux et les cours sont encadrés par Nadège. Les enfants participent à différents tournois soit en interne, soit avec les enfants des clubs voisins.

A noter que le dernier tournoi de Noël a vu la victoire d'Anthony et de l'ex-retraité Stéphane qui a repris le tennis après quelques années de repos. Du côté des belles performances, on peut signaler le titre de vice-champions de la Loire pour Joanny et Mathieu.

L'équipe 1 masculine qui évolue depuis une saison au plus haut niveau départemental aura été la sensation de ce championnat, ne comptant aucune défaite et se qualifiant pour les phases finales avec une possibilité de montée en ligue. Une telle performance est historique. Elle s'avouera vaincue lors de son match de qualification face à la meilleure équipe. Un grand BRAVO à cette équipe qui a fait une saison des plus remarquables.

L'équipe 2 masculine conserve sa place en 3e série, au bout du suspense, avec une victoire contre le PIC, et malgré la lourde défaite face à St-Héand, la grosse cylindrée de la poule. Bravo à elle car, malgré de nombreuses blessures, elle n'a jamais cessé de se battre.

L'équipe 3 est l'autre satisfaction de cette saison car, avec 4 victoires et un match nul, elle rejoint ses amis de l'équipe 2 en 3e série. Un grand bravo à elle car cette montée est la première pour cette équipe.

L'équipe féminine redescend en 4e série car cette saison aura été très dure, elle n'a pas à rougir de sa prestation face à des équipes largement supérieures à elle. L'année prochaine s'annonce plus riche en victoires.

Une équipe s'est aussi faite remarquer lors de l'automne. Il s'agit de l'équipe de vétérans (+ de 35 ans) qui a remporté tous ses matchs avec une certaine facilité vu l'écart fleuve des résultats. Un grand bravo à tous (Patrice, Ludovic, Joël, Stéphane, Frédéric et les autres).

L'ensemble du bureau ne peut être qu'enthousiaste face à de telles performances sportives et remercie tous les joueurs et joueuses qui ont contribué à cette réussite sportive.

Plusieurs dates auront marqué cette année phare du club, avec la soirée familiale qui aura connu un bon succès le 25 avril dernier, ainsi que le traditionnel barbecue de fin de championnat qui aura réuni une trentaine de joueurs.

TENNIS DE TABLE

C'est toujours avec un faible effectif que le club de tennis de table défend ses couleurs dans le Roannais, 7 licenciés au total.

Pour la saison 2009-2010, l'objectif est le maintien au moins pour la 1re phase qui se termine bientôt. Plus que deux rencontres qu'il faut gagner si on veut atteindre l'objectif.

Pas facile le tennis de table, surtout que le niveau est assez élevé dans certaines rencontres.

Un peu difficile pour nos jeunes licenciés, mais ils progressent, ils font des efforts et la motivation est présente.

Pour que cette motivation reste, il faut que la présence des anciens soit plus recentrée.

Tous les vendredis soir, l'entraînement est assuré par un entraîneur sportif de tennis de table, mis à disposition par l'amicale laïque du Coteau, moyennant 15 € de l'heure, la durée de l'entraînement étant de 1 h 30.

On pense que, pour la saison prochaine, une nouvelle équipe pourrait voir le jour si on en croit ce groupe de jeunes qui vient tous les mercredis apprendre les bons gestes de ce sport si peu médiatisé.

Les professeurs sont nos jeunes licenciés, Morgan Mathelin, Cyril Prost et Paul Micolon. Un grand merci pour leur présence et leur dévouement.

Pour tous renseignements : ☎ 04.77.63.27.16, aux heures des repas.

Date à retenir :
Tournoi, le samedi 27 février 2010.

SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

L'automne arrive et pour chacun d'entre-nous la saison de chasse se termine.
Notre société compte, pour l'année écoulée, 39 sociétaires dont un premier permis.
Le tir aux pigeons de l'année restera un succès. Nous remercions tous les donateurs de coupes, participants et propriétaires du site, ainsi que les riverains pour les nuisances occasionnées.
Pour l'année 2010 :

- Le repas propriétaires et chasseurs est prévu le dimanche 7 mars.
- Le ball-trap est prévu les samedi 12 et dimanche 13 juin au lieudit Le Passou.

Ball-trap (14 juin 2009)

ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

Cette année encore, le bilan du club est très positif, tant sur le plan sportif que sur le plan convivial.

Les résultats ont été encourageants puisque nous avons remporté l'interclubs de la Loire qui regroupe tous les clubs du département.

Notre grand concours du mois d'avril a été encore une bonne réussite puisque, d'année en année, le nombre de participants augmente ; 131 tireurs venus de plusieurs départements étant présents.

Plusieurs tireurs du club ont participé aux championnats de France qui se sont déroulés dans Les Landes sur quatre jours, du 6 au 9 août.

Nous avons eu le plaisir d'avoir un tireur qui a porté haut les couleurs du TGO puisqu'il est monté sur le podium pour la 3e place.

Nous rappelons que le TGO est une association loi 1901 ouverte à tous et que nous pouvons vous accueillir tous les samedis après-midi de février à septembre.

COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année, après la galette courant janvier qui nous a réunis au cours d'une sympathique soirée, nous avons préparé la réception de nos amis allemands en faisant le choix d'un programme à la fois plus simple et plus « léger ».

Nous avons donc choisi, pour la journée du vendredi, de faire découvrir à nos hôtes la ville de Roanne car nous nous sommes aperçus que cette visite n'avait jamais été réalisée en plus de 10 ans d'échanges. Après l'accueil près du syndicat d'initiative, nous avons parcouru la ville avec un guide pour découvrir des particularités et anecdotes méconnues de beaucoup d'entre-nous malgré la proximité. Un passage près du tout nouveau Scarabée sur le chemin du retour a permis à tous de voir la ville d'hier à aujourd'hui, puis à St-Just ce fut ensuite la soirée dans les familles d'accueil.

Le samedi matin fut un moment chargé d'émotion, notamment pour M. Griebeller, le maire de Mertesdorf, fervent soutien du jumelage, dont c'était l'anniversaire le jour même et qui nous confiait venir à St-Just pour la dernière fois en tant que maire puisque par choix personnel, il se destinait à de plus hautes fonctions. La commune a reçu cette année en cadeau de magnifiques rosiers qui, dans les années à venir, complèteront le fleurissement du village.

Pour la soirée que nous souhaitions passer à St-Just, nous avons été accueillis au repas dansant organisé par l'association des commerçants et artisans. Merci à eux pour cette belle soirée, à la fois à table et sur la piste de danse !

Il faut noter également que cette année 4 visiteurs allemands avaient rallié St-Just à vélo depuis Mertesdorf, soit plus de 600 kilomètres parcourus : alors chapeau Messieurs !

Enfin, pour conclure, un grand merci à tous les membres du jumelage qui donnent de leur temps pour participer aux réunions et à la préparation du loto en particulier. Merci également aux personnes qui nous ont aidés pour l'accueil et l'hébergement à St-Just et qui se reconnaîtront.

Bonne année 2010 et venez, venez au jumelage car, au jumelage, on partage !

Le Quartier de l'Eglise

Avoir 80 ans
(1929-2009)

(De gauche à droite et de bas en haut)

1er rang :
Simone Martinet ép. Burnichon
Georges Batisse
Charlotte Marcelin ép. Rocle
Jacques Rey
Marinette Martinon ép. Raffin
Marcel Rodéry.

2e rang :
Albert Burnichon
Jeanne Verrière ép. Filleton
Etienne André – Paul Garel
Marie Louise Mauger ép. Rimoux
Louis Rey.

3e rang :
Marcel Giroudon
Marie Thély ép. André
Jean Braud
Francine Roche ép. Loire
Marcel Démolière.